

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE  
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1940 - 7 octobre 2005 - prix : 1 €

**Le 4 octobre  
a été un succès**



**Il faut continuer**

**SNCM**

**La détermination  
des travailleurs**



p. 5 et 13

## Sommaire

### Leur société

- P. 4 ■ Arlette Laguiller aux grévistes de la SNCM : « Ne cédez pas ! »
- P. 7 ■ Budget 2006 : les patrons sont servis  
■ Tapie et le Crédit Lyonnais : une bagarre de requins
- P.11 ■ Amiante : patrons voyous et assassins  
■ Tuberculose : chronique d'une catastrophe annoncée
- P. 16 ■ Une logement, c'est un droit  
■ L'expulsion de l'Hôtel de l'Espérance à Paris : de l'or pour le promoteur

### Enseignement

- Économies et mépris : ce n'est pas l'éducation
- La « lutte contre l'obésité » : des mesures hypocrites

### Politique

- P. 6 ■ PCF : un débat loin des enjeux

### Tribune

- P. 6 ■ Une suite, mais pas à leur train

### Dans le monde

- P. 8 ■ Ceuta et Melilla : une digue contre les pauvres  
■ Belgique : les retraites menacées
- Bob Denard en correctionnelle : un mercenaire au service de l'impérialisme français
- P. 9 ■ Turquie : marchandage laborieux pour son entrée dans l'Union européenne

### Dans les entreprises

#### P. 4 et 12 à 15

- Grève à Total Gonfreville, Frasles Timex-Besançon.
- Des réactions de colère à Giat-Industries Saint-Chamond, aux Fonderies du Poitou à Ingrandes, chez Jacquemard à Romilly-sur-Seine
- Flextronics Laval
- Sanofi-Aventis Romainville
- Centre hospitalier de Nevers
- Merial Rhône
- Mittal Steel Gandrange
- SNCM : Sédentaires et marins déterminés refusent la privatisation

# Baisse du chômage... ou radiation des chômeurs ?

Le taux de chômage serait passé en dessous de 10 %, a-t-on entendu dire à l'occasion de la publication des chiffres du chômage pour août (le dernier mois pour lequel l'ANPE ait fourni des statistiques). Le gouvernement s'en est bien sûr félicité, même s'il a évité de crier trop fort à une victoire dans la lutte contre le chômage.

En un mois, le recul du nombre des chômeurs inscrits n'est en fait que de 21 500, alors qu'il en reste tout de même deux millions et demi, et environ autant de salariés ayant un emploi précaire. Pour Villepin, « *les choses avancent* » et, ajoute-t-il, « *nous marquons des points* ». Mais le Premier ministre se garde bien de préciser comment ces « *points* » sont marqués.

Il y a d'abord ce que les gouvernants nomment « *traitement social du chômage* ». En clair, c'est l'art et la manière de peser, si possible de façon pas trop visible, sur les chiffres du chômage.

Ainsi, le nombre de « *contrats aidés dans le secteur non marchand* » a bondi de 50 % en un mois, passant de 40 000 à 61 000. Il s'agit de contrats instaurés en janvier dernier par la « *loi de cohésion sociale* », dite loi Borloo. Le nombre de 21 000 contrats supplémentaires de ce type correspond presque exactement à ce dont le gouvernement fait tant de cas : la baisse du chômage toutes catégories confondues (-21 500) dans le même laps de temps ! Et il faut souligner que ces « *contrats aidés* », que l'État finance en grande partie, sont à durée déterminée, donc précaires. En outre, leur rémunération est des plus réduites, car la loi prévoit qu'elle est calculée sur la base du smic horaire, mais pour un horaire qui peut descendre à 20 heures par

semaine. Avec un tel contrat « *aidé* », on n'a sûrement pas de quoi vivre décemment, mais on n'est plus comptabilisé comme chômeur !

Il y a aussi les contrats d'apprentissage et ceux de professionnalisation, dont le nombre a augmenté de 4,9 % sur un mois. À défaut de correspondre à des embauches immédiates dans de véritables emplois, ces formules ont permis de faire reculer, sinon le chômage des jeunes, du moins son chiffre officiel (-1,2 % en août).

Et puis, depuis cet été, les syndicats accusent le gouvernement de radier des chômeurs pour réduire les statistiques du chômage. Villepin et ses ministres s'en défendent, bien sûr, tandis que la direction de l'ANPE se répand dans les médias à ce propos. Ainsi, son directeur général affirmait dans *Aujourd'hui* du 30 septembre, que « *le nombre de radiations est stable : il y a eu 240 000 radiations sur les sept premiers mois de l'année (...), contre 235 000 sur la même période en 2004* ».

Les radiations ont donc tout de même augmenté de 2 % en un an. Et ce n'est sans doute pas fini avec la décision prise par décret, en catimini cet été, de renforcer le contrôle des chômeurs et d'ajouter aux motifs de radiation existants « *les refus de contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou d'une offre de contrat aidé* », et de ce que le gouvernement nomme

## Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

### Dans le Nord

**Samedi 8 octobre** de 15 h à minuit  
Espace Concorde, Quartier de la Cousinerie,  
à Villeneuve-d'Ascq

### Bordeaux

Dimanche 9 octobre de 12 h à 18 h  
Salle Louise-Michel à Saint-Médard-en-Jalles

### Grenoble

**Samedi 15 octobre** à partir de 15 h  
Salle « le Prisme » à Seyssins

### Tours

**Samedi 15 octobre** de 14 h 30 à minuit  
La Pléiade à La Riche

### Mulhouse

**Dimanche 16 octobre** à partir de midi  
Salle Sainte-Geneviève  
17, rue du Printemps

### Le Mans

**Samedi 22 octobre** à partir de 16 h 30  
Salle Pierre-Guédou

### Dijon

**Dimanche 30 octobre**  
La Maison de Marsannay-la-Côte  
Marsannay-la-Côte

### Orléans

**Samedi 5 novembre** à partir de 16 h  
Salle des Fêtes à Saran

### Compiègne

**Samedi 19 novembre** à partir de 17 h  
Salle des fêtes, place de la République  
à Margny-lès-Compiègne

une « *offre d'emploi valable* ».

Ce décret, qui multiplie les entretiens de bilan de recherche d'emploi auxquels les chômeurs devront se rendre, va aussi « *faire varier la durée des radiations en fonction de la situation réelle du demandeur d'emploi* », ce qui n'était pas possible auparavant, ajoute le directeur général de l'ANPE. Le gouvernement, qui veut tourner les réticences du personnel de l'ANPE à sanctionner les chômeurs, présente sa gamme de sanctions, radiations comprises, comme plus graduée.

Il a demandé à l'ANPE d'embaucher dans ses services du personnel précaire, en espérant qu'il sera plus aisé d'en obtenir ce qu'il veut.

Être radié, pour des périodes de plus en plus longues, avant de l'être de façon définitive, ou accepter de travailler pour un patron à des conditions d'emploi et de salaire de plus en plus dégradées : c'est contre les chômeurs, pas contre le chômage, que le gouvernement cherche à « *marquer des points* ».

Pierre LAFFITTE

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulwicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Ci-joint la somme de : \_\_\_\_\_  
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# Le 4 octobre a été un succès Il faut continuer



La journée du 4 octobre a été un succès. La participation aux manifestations a été importante, autant dans de nombreuses villes de province qu'à Paris, où, aux côtés des travailleurs de la SNCF, des transports en commun, des communaux, des postiers et de bien d'autres du service public, nombreux étaient les travailleurs du privé, et pas seulement ceux des entreprises menacées de plans de licenciements. C'est un encouragement pour tous les travailleurs.

Mais cela ne peut pas s'arrêter là. Une journée d'action n'inquiétera le gouvernement et surtout le grand patronat que s'ils ont des raisons de redouter que cela ne s'arrête pas là et que la classe ouvrière utilise à l'avenir sa force face à l'offensive du patronat et du gouvernement.

On ne peut plus compter les coups qui sont portés aux travailleurs, et par le patronat, et par le gouvernement. Les grandes entreprises, même celles qui croulent sous les milliards, licencient, bloquent les salaires et n'embauchent pratiquement plus qu'en intérim ou en contrats précaires. Le gouvernement leur facilite la tâche en supprimant le peu qui, dans la loi, protège encore les travailleurs. Il y ajoute ses propres mesures visant à réserver le maximum de son budget au grand patronat et aux bourgeois en tant qu'individus en faisant des économies sur les chômeurs, sur les assurés sociaux, sur les retraites, c'est-à-dire sur le monde du travail.

Et cela dure comme cela depuis des années. Les gouvernements passent, leur étiquette change, mais les coups contre les travailleurs continuent.

Alors, il faut que les travailleurs réagissent. Ceux de la SNCM ont réagi au projet de brader leur entreprise pour un dixième de sa valeur à un fonds spéculatif, avec des centaines de licenciements à la clé. Avec le soutien des travailleurs des ports de Marseille et de Corse, ils ont montré qu'ils n'ont nullement l'intention de se laisser égorger en silence. Ils ont obligé le gouvernement à reculer en relâchant les marins emprisonnés et en promettant que l'État garde un quart du capital de la SNCM. Les travailleurs de la SNCM continuent et ils ont raison de continuer tant que l'État n'abandonnera pas son projet de privatisation et surtout tant que la menace des licenciements pèsera sur plusieurs centaines de travailleurs de cette entreprise.

Nous défendre nous-mêmes, voilà la seule voie. C'est vital car, si on ne les arrête pas, le patronat et le gouvernement continueront. Ils n'ont pas confiance

en leur propre économie. Ils savent que ce n'est pas la peine d'investir si le marché n'est pas prometteur. Ils préfèrent gagner toujours plus d'argent en dépensant moins en investissements ou en recherches, mais en exploitant toujours plus les travailleurs. Leurs profits actuels, proprement extravagants malgré la marche poussive de l'économie, sont réalisés sur notre dos. Ce sont les profits dégagés dans les entreprises par l'exploitation des travailleurs qui font marcher tout le reste : toutes leurs bonnes affaires, toutes leurs spéculations, tout ce qui fait que tant de bourgeois, grands, moyens et même petits, ont de l'argent à ne pas savoir qu'en faire tandis que le monde du travail est poussé vers la misère. Alors, si cela ne dépend que d'eux, ils continueront.

Et à cette volonté patronale de faire du profit coûte que coûte et d'accroître coûte que coûte les dividendes des actionnaires, il n'y a qu'une façon de s'opposer : c'est de menacer les patrons dans leurs profits, là où ils sont sensibles.

Il n'y a pas d'autre espoir pour nous que cela. Ceux qui nous chantent déjà les élections de 2007 cherchent à nous tromper. Au train où vont les choses, combien de mesures antiouvrières supplémentaires d'ici 2007 ? Et qu'est-ce qui nous garantit que cela s'arrêtera à cette date ? Si c'est Sarkozy qui est élu, cet homme qui ressemble de plus en plus à Le Pen, la réponse est évidente. Mais même si c'est un notable du Parti Socialiste, un quelconque Fabius, quel travailleur pourrait croire qu'il nous défendra face au grand patronat ?

La participation aux manifestations et aux grèves du 4 octobre a été comparable à celle du 10 mars. Cela montre que, malgré les coups portés depuis aux travailleurs, leur détermination n'a pas faibli. Les directions syndicales ont cependant attendu presque sept mois pour donner une suite au 10 mars.

Eh bien, il faut une suite au 4 octobre, pas dans des mois, mais à brève échéance. Il faut que ceux des travailleurs qui sont encore hésitants se rendent compte de la force que le monde du travail représente et aient l'occasion de rejoindre les plus déterminés. Il faut battre le fer tant qu'il est chaud et continuer la mobilisation jusqu'à ce que la classe ouvrière dans son ensemble soit prête à se mobiliser et engage la lutte jusqu'à satisfaction de ses objectifs vitaux : l'augmentation générale des salaires, l'arrêt de la précarisation du travail, l'interdiction des licenciements collectifs et l'annulation de toutes les mesures réactionnaires prises par le gouvernement.

**Arlette LAGUILLER**

## Hier dans la rue, et demain ?

Les dizaines de manifestations qui se sont déroulées le 4 octobre aux quatre coins du pays ont rencontré un véritable succès, malgré les difficultés créées quelquefois... par la grève elle-même. C'est ainsi qu'à Lyon le fait le plus marquant a été la grève des transports en commun, avec seulement quelques tramways circulant, pas de bus visibles, et le métro fermé, ce qui rendait difficile de se rendre à la manifestation en centre-ville. Celle-ci a malgré tout été une réussite, et on a pu voir les employés d'une ANPE située sur le parcours se joindre à la manifestation, avec des slogans affirmant leur solidarité avec les chômeurs.

Contrairement à la caricature qui voudrait que seuls les « fonctionnaires » participent à ces actions, les travailleurs du privé y étaient bien représentés.

À Marseille, où un groupe de 900 travailleurs de la SNCM ouvrait le cortège, ils étaient plus de 600 salariés d'Eurocopter dans la manifestation, environ 250 de Sol-lac, et près de 300 du secteur de la boulangerie-pâtisserie.

Au Mans, le cortège formé par les travailleurs de Renault était particulièrement nombreux, voisinant avec ceux d'entreprises dont les effectifs locaux sont bien plus faibles, comme Carrefour ou Phone House.

À Belfort, 300 salariés de l'Alstom, où la grève a été bien suivie, se sont retrouvés devant la porte principale pour se rendre en cortège au départ de la manifestation.

À celle de Nevers, le personnel de nombreuses entreprises privées (Aciéries d'Imphy, Alfa-Laval, Faurecia, Michelin, etc.) était représenté.

De nombreux manifestants se posaient manifestement des questions sur la suite à donner au mouvement.

À Orléans, la CGT d'EDF avait appelé à une assemblée pour discuter de ce problème et des services publics. Une centaine de militants

d'EDF, de La Poste, de la SNCF, des Impôts, etc. y participèrent. Il y eut des critiques à l'égard de Bernard Thibaut et plusieurs interventions, applaudies, pour réclamer une suite au mouvement. Mais la tribune a surtout parlé de mettre en place un collectif pour faire des propositions sur les services publics.

À Nantes, où la manifestation avait été marquée par la présence d'un groupe d'environ 400 cheminots, venus en cortège de la gare, la réunion de l'UD-CGT qui suivit regroupa une quarantaine de militants. Il y eut plusieurs interventions pour demander une suite, après ce succès. La réponse fut qu'il

fallait « continuer à mobiliser sur le terrain et renforcer la CGT ». Aucune date, ni plan ni perspective.

C'est pourtant là que réside le problème de l'heure. Mais visiblement, si les dirigeants syndicaux sont surtout soucieux de se faire inviter à des négociations avec le gouvernement et le patronat, de nombreux militants ont pris conscience que c'est un véritable plan de mobilisation de la classe ouvrière qu'il faut préparer si on veut vraiment changer le rapport de forces.

**Daniel MARTI**

## • Arlette Laguiller au meeting de soutien aux grévistes de la SNCM



### Ne cédez pas !

À 18 heures, lundi 3 octobre, un meeting de soutien organisé sur la place de la Joliette face à l'entrée du port de Marseille rassemblait 700 personnes. Les dirigeants syndicaux, Jean-Paul Israël, du syndicat des marins SNCM, Patrick Candella, de la CGT Nestlé, Jérôme Poulet, de STMicroelectronics et des représentants du PS, du PC, de la LCR et bien sûr de Lutte Ouvrière se sont adressés à cette foule chaleureuse de grévistes et de militants, dont beaucoup du PCF.

Marie-George Buffet, pour le

PCF, déclara que « la gauche doit prendre ses responsabilités (...). D'alternance en alternance, la gauche a déçu et la droite est revenue encore plus violente (...) La gauche doit s'engager sur le retour d'un grand service public. Il faut que ce soient vos exigences et votre colère qui constituent notre programme (...) ». Deux élus du PS demandaient que l'État « conserve le contrôle de la SNCM et de ses missions », « pour l'ouverture de négociations sur la survie de la SNCM » et « solidaires également des salariés du port (demandant) la levée des sanc-

tions contre les syndicalistes ». Mais dans l'assistance, comme le prouvaient quelques remous et sifflets, la plupart n'avaient pas oublié la politique du PS quand il était au gouvernement.

Olivier Besancenot, pour la LCR, a dit que « le gouvernement nous ment. Si les fonds de pensions veulent reprendre la SNCM c'est parce qu'il y a des profits à faire et que l'entreprise est rentable. »

Quant à Arlette Laguiller, elle donnait raison aux grévistes d'avoir engagé et continué ce mouvement. « Vous avez eu raison de durcir votre combat. Soyez certains que si vous ne l'aviez pas fait et ne l'aviez pas durci, vos camarades ne seraient pas aujourd'hui en liberté, non seulement la garde à vue se serait prolongée, mais ils seraient emprisonnés. Si [le gouvernement] ne vous avait pas craints, s'ils n'avaient pas craint le développement de la lutte et les réactions de solidarité, c'est peut-être tous les marins qui se trouvaient à bord



La tribune, lors du meeting.

du bateau Pascal-Paoli soi-disant piraté qui se seraient trouvé incarcérés.

(...) Puisque nous sommes à la veille d'une journée de lutte, le 4 octobre, ne croyons pas que ces journées, si importantes soient-elles, soient utiles si elles n'ont pas de lendemain. (...) Il faut dès maintenant annoncer d'autres journées, d'autres luttes à brève échéance. Il ne s'agit pas d'annoncer une grève illimitée tout de suite. Mais il s'agit de mobiliser, de journée en journée, des millions de travailleurs. Jusqu'à tant qu'on puisse redonner confiance dans les luttes à tous

les travailleurs.

(...) Alors, marins et travailleurs de la SNCM, je vous remercie, vous avez montré l'exemple de la combativité à tous les travailleurs. Il faut continuer, ne cédez pas, ne vous contentez pas de ces 25 % que le gouvernement promet de conserver à l'État parce qu'une fois l'émotion retombée, une fois la lutte arrêtée, ça ne sera plus 25 %, mais ce sera la privatisation totale. »

C'est l'Internationale qui terminait ce meeting de soutien aux grévistes.

Correspondant LO

(Voir nos autres articles sur la lutte à la SNCM en page 13)

## • SNCF - Connex (Vosges)

### Un train privé... de locomotive

300 cheminots, essentiellement à l'appel de la CGT, ont manifesté lundi 3 octobre à Épinal contre le démarrage, après Dugny dans la Meuse, du deuxième convoi privé de fret ferroviaire. La Connex (filiale de Véolia Environnement) a remporté un nouveau « mar-

ché » de fret face à la SNCF et devait donc emmener sa première cargaison de papier fabriqué dans les Vosges vers l'Allemagne et l'Italie. Devait ! Car, quelques kilomètres après avoir démarré sous la protection massive de la police, la locomotive de la Connex a pris feu.

Heureusement qu'il existe encore des services publics : les pompiers ont pu éteindre rapidement l'incendie et la SNCF dépêcher une locomotive pour tirer le train vers le triage de Blainville en attendant que la Connex en trouve une autre. Décidément le privé,

sans le public, n'irait pas très loin. Cet incident illustre la pagaille que les pouvoirs publics sont en train d'organiser avec la privatisation par petits bouts du service public ferroviaire.

Étienne HOURDIN

## • Gare du Nord (Paris)

### La police à l'œuvre

Mercredi 28 septembre, la police a utilisé des gaz lacrymogènes contre des voyageurs mécontents, dans la gare du Nord à Paris.

Une rame de banlieue était tombée en panne, entre Saint-Denis et Epinay-Villetaneuse. Des voyageurs sont descendus sur les voies pour revenir à la gare et attendre un autre train. Le trafic est resté interrompu longtemps. Deux heures après, il n'avait toujours pas repris, sans

qu'aucune information précise ne soit donnée aux voyageurs excédés, bloqués dans la gare du Nord. Les employés de la SNCF, installés dans des « bulles » censées permettre aux voyageurs d'obtenir des informations, n'étaient eux-mêmes pas en mesure de dire quand la situation se déblocerait. La tension montant, les voyageurs s'en sont pris aux CRS présents, qui ont répondu par des gaz lacrymogènes. La police a même

sorti le grand jeu, en plaquant à terre un voyageur, lui passant les menottes, ainsi qu'en procédant à plusieurs arrestations.

Cet incident venant s'ajouter à la situation vécue quotidiennement, aux trains bondés, aux retards répétés, aux pannes, etc., toutes choses imputables à la direction de la SNCF qui réduit le personnel et l'entretien correct du matériel, on comprend la colère des voyageurs. Malheureusement,

ce sont aussi les employés, eux-mêmes victimes de la dégradation que l'on constate dans tous les domaines à la SNCF, qui subissent la colère des usagers excédés.

Quant à la direction, faire donner les pandores quand la situation tourne à l'émeute lui coûte moins cher que de donner aux banlieusards les moyens d'être transportés et informés correctement.

Lucienne PLAIN

## La mairie de Grenoble subventionne le BTP

Lors du dernier conseil municipal, le maire de Grenoble vient d'annoncer que le nombre de places de parking prévues dans le sous-sol du stade d'agglomération, qui doit être construit prochainement, était ramené à 440, alors qu'il avait été question initialement de mille places. Et ce, après avoir supprimé plusieurs centaines de places de stationnement dans cette zone et avoir

rendu payantes celles qui restaient.

Au total, le prix de chaque place de parking sous le stade reviendra à 30 000 euros ! Et, comble d'ironie, ce parking qui devait absorber une partie du flux de voitures attendu les soirs de match dans ce secteur déjà saturé... ne pourra pas être utilisé pendant les rencontres sportives pour des raisons de sécurité. La droite a beau jeu de dénoncer cette

gabegie en oubliant qu'elle avait fait pire. En effet, le prix de revient de chaque emplacement de parking de la préfecture, réalisation de la municipalité Carignon, fut au final de 56 800 euros. Les constructeurs s'étaient aperçus après coup qu'il y avait de l'eau à faible profondeur, ce que tout Grenoblois considère comme une évidence, et avaient dû se contenter de deux étages au lieu

de trois.

À chacune de ces opérations, ce sont des dizaines de milliers d'euros qui vont directement des fonds publics dans la poche des patrons du BTP et des sociétés exploitantes des parkings de la ville. Une source de subvention que la gauche se garde bien de tarir.

Correspondant LO

### Pour ne pas oublier le 17 octobre 1961

Le collectif 17 octobre 1961 appelle cette année encore à un rassemblement pour commémorer cette journée où plusieurs centaines de manifestants algériens furent tués en plein Paris.

Dans son communiqué, le collectif rappelle « que la colonisation a été émaillée, jusqu'au cœur de la métropole, de crimes et de massacres qui font partie de son histoire, contrairement à l'affirmation de la loi du 23 février 2005, dont l'article 4 prescrit l'enseignement du « rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique de Nord ». Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient à Paris, pacifiquement, contre le couvre-feu raciste dont ils étaient l'objet, et plusieurs centaines ont été massacrés »...

« Pour réclamer la reconnaissance officielle de la part des hautes autorités de la République de ce crime d'État et demander à son sujet la vérité et la justice »,

le collectif appelle au rassemblement :

le 17 octobre 2005

à 18h30 sur le Pont Saint-Michel, à Paris

Lutte Ouvrière s'associe à cet appel.

• Déficit de la Sécurité sociale

## L'art de culpabiliser la population

Pour la énième année consécutive, la Sécurité sociale est dans le rouge. Pour la énième fois, le gouvernement tente de culpabiliser les malades. Mais il ne prévoit rien pour colmater le gouffre qui grève le budget de l'État.

À la fin de l'année 2005, le « trou » du régime général, celui qui couvre l'ensemble des travailleurs salariés pour la maladie, les accidents du travail, la vieillesse et les allocations familiales, devrait atteindre 11,5 milliards d'euros. C'est la même somme que l'année dernière et les experts prévoient que ce sera à peu près la même chose l'an prochain.

Les assurés sont pointés du doigt, suspectés de trop dépenser pour leur santé. Ceux atteints de maladies de longue durée sont dans le colimateur : ils coûteraient trop cher, en faisant prendre en charge à 100 % y compris les affections qui ne sont pas dans le cadre de leur maladie chronique. Et on nous ressort la prétendue nécessité de « responsabiliser » les malades.

Depuis janvier dernier, on est taxé d'un euro non remboursable par consultation ou acte médical, le forfait hospitalier a été augmenté, l'assiette de la CSG a été élargie. À partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, pour les assurés qui n'auront pas satisfait au « parcours de soins » via la désignation de leur « médecin traitant », il en coûtera plus cher de consulter un spécialiste. En quelques années, de nombreux médicaments ont vu leur taux de remboursement diminué, d'autres ont été déremboursés. Le catalogue est long, de toutes les mesures prises par les gouvernements qui se sont traduites par un accès aux soins de plus en plus cher, et donc de moins en moins efficace pour ceux qui n'en ont pas les moyens. Mais le trou de la Sécurité sociale a continué à se creuser.

On ne sait pas ce qui sortira de la discussion prochaine du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2006. Le gouvernement a émis un temps l'idée de faire payer à l'industrie pharmaceutique une taxe forfaitaire entre 50 centimes et un euro par boîte de médicaments remboursable. Mais, si on en croit le ministre de la Santé, cette taxe ne serait « pas souhaitée

par le Premier ministre ». Des déremboursements sont prévus pour le 1<sup>er</sup> janvier 2006, mais les médicaments veinotoniques ont un sursis de deux ans, pendant lesquels ils continueront à rapporter gros aux laboratoires dont les lamentations ont été entendues par le gouvernement. Et puis, il y a la proposition proprement scandaleuse de laisser 18 euros à la charge des malades pour toute grosse intervention chirurgicale, tout acte médical dépassant les 91 euros et qui risque, elle, d'être mise en place.

À moins de s'en prendre aux profits mirifiques de l'industrie pharmaceutique et des fabricants de matériel médical, il n'y a aucun moyen d'équilibrer le budget de la Sécurité sociale en diminuant les dépenses. Dans un pays riche, où les progrès de la médecine ont été tels qu'ils ont permis un allongement considérable de l'espérance de vie en quelques décennies, la population peut et doit nécessairement dépenser plus pour sa santé. Et il faudrait cesser de culpabiliser les assurés sociaux avec des dépenses qui ne sont que la conséquence de ce progrès.

D'autant qu'il est un « trou » dont on ne parle pas et qui est bien plus profond : celui du budget de l'État. Sur un budget annuel autour de 275 milliards d'euros, l'État est en déficit, chaque année, de près de 50 milliards. Année après année, il emprunte auprès des organismes financiers, avec intérêt bien sûr, au point que la dette de l'État se chiffre aujourd'hui à plus de... mille milliards d'euros et s'accroît, chaque semaine, d'un milliard d'euros supplémentaires par le jeu en particulier des intérêts.

Mais là on n'entend pas parler de la nécessité de responsabiliser les marchands d'armes qui sont parmi les principaux bénéficiaires de ces dépenses somptuaires de l'État, ni de « responsabilisation » des banquiers qui s'engraissent sur ces emprunts.

Sophie GARGAN

• 18 euros à la charge des assurés sociaux

## Le nouveau forfait du gouvernement

Le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, souffrirait-il de trous de mémoire ? Lors de la présentation publique de ses mesures pour redresser les finances de la Sécurité sociale, mercredi 28 septembre, il avait en effet tout bonnement « oublié » de signaler un petit détail : la proposition d'instaurer un ticket modérateur de 18 euros sur les actes de plus de 91 euros. Une paille !

Jusqu'à présent en effet, le principe des remboursements de la Sécurité sociale était le suivant : considérant que les actes coûtant plus d'une certaine somme (91 euros en l'occurrence) correspondaient à des actes lourds décidés par les médecins, ces actes étaient remboursés à 100 %. En revanche, pour les soins moins onéreux, 20 % restaient à la charge de l'assuré, ceci, officiellement, afin de « responsabiliser » les malades et de les dissuader de multiplier les consultations.

Le gouvernement veut donc faire sauter la barrière des 91 euros, afin « d'éviter les effets de seuil et de rendre plus équitables les règles de participation de l'assuré ». Charabia que son propre service de presse traduit en clair par : « mettre tout le monde à égalité ». Comme si le gouvernement était préoccupé d'égalité ! Et comme si être remboursé de ses grosses dépenses de santé était jusque-là un privilège, et non le droit de tous ! Mais pour justi-

fier l'injustifiable, tout est bon. Et après tout, à la différence des soins médicaux, les mensonges, même les plus grossiers, ne coûtent pas cher.

Certes, la mesure ne s'appliquera pas (pour le moment ?) pour les longues maladies, les femmes enceintes, les nouveau-nés hospitalisés, les pensionnés pour un accident du travail, une maladie professionnelle, ou en invalidité. Mais quand on connaît le prix de n'importe quel acte ou examen médical, il n'est pas difficile de voir que ces exceptions ne représentent que la portion congrue et que la grande majorité des travailleurs, même parmi les plus démunis, seront touchés par cet nouveau recul.

En attendant, et contre toute évidence, le gouvernement s'est senti obligé de prétendre que ce ticket modérateur de 18 euros n'allait pas retomber sur le porte-monnaie des assurés. Ainsi, ce sont les mutuelles qui

devront le prendre en charge, munies des bons conseils de Xavier Bertrand, qui leur a demandé de bien vouloir faire « aussi un effort en ne reportant pas cette mesure sur les patients ». Un bon conseil, même ministériel, n'ayant toutefois jamais suffi à équilibrer un budget, on peut d'ores et déjà prévoir que les mutuelles ne pourront pas faire autrement que répercuter la hausse de leurs dépenses sur les cotisations de leurs assurés. Et cela sans parler de tous ceux, et ils sont nombreux, qui n'ont pas ou qui n'ont plus les moyens de se payer une mutuelle.

La mesure « oubliée » de Xavier Bertrand apparaît donc pour ce qu'elle est : une infamie de plus dans une longue liste. Mais une infamie que les assurés sociaux ne sont pas près, eux, d'oublier.

Jean RAYNARD



• Essonne

## Le Conseil général socialiste dans les pas de la droite

Dans le cadre de la régionalisation et du passage de la responsabilité de l'entretien des routes nationales aux départements, une partie des activités des Directions départementales de l'équipement (DDE) doit être transférée de l'administration nationale vers des organismes départementaux.

Dans l'Essonne, la précédente majorité de droite avait entrepris de sous-traiter la majeure partie de l'entretien des routes départementales (salage, fauchage, balisage, études). Les syndicats de la DDE dénoncent le fait que le Conseil général actuel, à ma-

rité socialiste, ne compte pas revenir sur cette politique. Ils soupçonnent les dirigeants socialistes de vouloir étendre la sous-traitance aux portions du réseau de routes nationales qui lui reviennent. L'emploi de près de 100 agents DDE serait ainsi menacé, sans parler des garanties des avantages acquis de ces agents, comme la retraite à 55 ans.

Ces inquiétudes sont alimentées par le refus, officiel celui-là, de la majorité socialiste de tenir l'engagement qu'elle avait pris de reprendre la mutuelle des agents de la DDE. Trop chère, d'après elle.

De plus, lorsqu'on connaît les carences, en particulier pendant l'hiver, des entreprises privées chargées de l'entretien des routes départementales, on n'a pas de mal à imaginer ce que sera l'état de routes aussi importantes que les nationales 7 ou 20 par exemple, si on leur en laisse la responsabilité.

À l'échelle d'un département qui est loin d'être parmi les plus démunis, voilà l'exemple concret de ce qu'est la politique des dirigeants socialistes qui succèdent à la droite : ils la prolongent !

Correspondant LO

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Une suite, mais pas à leur traîne !

La journée d'action syndicale du 4 octobre, à laquelle appelaient toutes les confédérations, a été un succès. Quand les travailleurs montrent leur mécontentement, c'est l'éclipse, la vie au ralenti. Tout particulièrement dans les services publics de transport, nettoyage, santé, éducation. Dans une moindre mesure, dans les entreprises du privé – sauf dans celles où la colère est grande face à de nouveaux plans de licenciements connus ou mijotés. Et il n'y a pas que les plus grosses comme Hewlett-Packard, Sony, la Samaritaine, Nestlé ou la SNCM. La participation à la grève a été visible. La participation aux manifestations aussi, dans de nombreuses villes. Le million de manifestants décompté lors de la journée du 10 mars dernier a été dépassé. La palme revient à Marseille, Bastia et Ajaccio, où le gouvernement assumant dans le conflit de la SNCM les basses œuvres patronales par commandos militaires et flics en tous genres interposés, a soudé entre eux les grévistes de la SNCM et des activités portuaires, soutenus par une immense solidarité populaire sur les deux rives de la Méditerranée. Mais il y a eu aussi Toulouse, Brest, Grenoble, Rouen, Besançon, et presque partout, une mobilisation notable du privé.

Les revendications ? Partout les mêmes : l'augmentation des salaires, surtout face aux augmentations faramineuses de prix des logements ou des carburants ; l'embauche massive, surtout face aux suppressions de postes dans les services publics, aux licenciements dans le privé, aux radiations et privations d'allocations auxquelles concourent Anpe et Assedic ; la fin de tout statut précaire, surtout face à ce scélérat « *contrat nouvelle embauche* » de Villepin qui accorde 2 ans de liberté de licencier aux patrons des petites entreprises ; enfin, face à l'augmentation du forfait hospitalier et à la franchise de 18 euros pour tout acte médical de 91 euros (en plus de l'euro imposé pour toute consultation), qui pénalisent les plus pauvres, les travailleurs veulent bénéficier d'un service public dont le coût ne soit pas prohibitif et ségréatif.

La journée fut donc un franc succès. Mais c'est une lapalissade de dire que « *le problème de la journée du 4, c'est le 5* » ! On attend effectivement la suite ! Et force est de reconnaître que celles proposées jusque-là ne sont guère du meilleur aloi.

Il y a la « suite » telle que l'entendent des « partis de gauche ». *L'Humanité* du 3 octobre s'est félicitée d'un « *fait nouveau* » : à savoir que « *les quatre partis : Verts, LCR, PCF et PS* » aient signé ensemble un texte appelant à participer à la journée syndicale du 4. Et la grande presse de souligner que le PS, unanime pour le coup, saisit l'opportunité de se refaire une petite virginité. Ses dirigeants, toutes tendances confondues, ont organisé avec prudence (et gardes du corps) leur participation

aux défilés. Et les voilà de dénoncer les bas salaires et les privatisations qu'ils ont orchestrés quand ils étaient au gouvernement ! Si cette gauche gouvernementale prend ainsi son bain de rue, c'est pour préparer la prochaine élection de 2007 et un come-back rêvé au gouvernement – pour y mener la même politique anti-ouvrière qu'elle a toujours menée. Rien de très étonnant, certes, si ce n'est qu'on se demande un peu quand même ce que fait la LCR dans cet appel commun ?

Il y a la « suite » telle que l'entendent les dirigeants syndicaux. Ils y songent, ont-ils dit. Mais en quels termes ? Malgré les bulletins de victoire, aucune nouvelle échéance n'a été fixée sur le champ aux participants de cette journée. Et c'est à de Villepin (et non aux travailleurs) que Bernard Thibault s'est adressé, pour lui demander « *une bonne réponse* » d'ici 15 jours. Le semblant d'ultimatum peut paraître « radical », à ceci près qu'il ne concerne que... l'ouverture de négociations. Dans un communiqué publié avant le 4, la direction de la CGT appelait déjà à ce que « *cette mobilisation trouve d'importants prolongements* » pour préciser que lesdits prolongements seraient que « *le gouvernement et le patronat (acceptent) l'ouverture de négociations sur les revendications qui s'expriment* ». Et si encore il s'agissait pour les leaders confédéraux d'aller poser fermement sur la table les quelques grands points d'un programme d'urgence pour tous les travailleurs, avec vrai ultimatum avant relance de la mobilisation ? Mais pas du tout. Jean-Claude Mailly, leader de FO, qui avait jugé positive la journée précédente du 10 mars, parce qu'elle avait permis des négociations dans 4 à 5 branches professionnelles, précise maintenant que la tâche doit continuer puisqu'il y a au total 200 branches professionnelles ! À raison d'une journée tous les 6 mois et 5 branches par journée... on en a encore pour 20 ans, pas moins ! 20 ans à continuer à être tous attaqués, lentement mais sûrement, les uns après les autres, branche après branche...

Alors, ni la suite concoctée par les appareils politiques « de gauche » ni celle des bureaucraties syndicales n'en sont pour les intérêts des travailleurs. Deux pièges au contraire. Après ce point marqué de la journée du 4, il faut que la pression ouvrière s'exerce dans les entreprises et les quartiers pour qu'une nouvelle journée se prépare, et pas pour les calendes grecques. Thibault donne 15 jours à de Villepin ? Aux militants et grévistes du 4 octobre, et à tous ceux qu'ils auront encouragés, de donner 15 jours aux dirigeants syndicaux pour fixer une nouvelle échéance. Pas dans 7 mois, comme entre le 10 mars et aujourd'hui. Les revendications populaires ne peuvent plus attendre.

Michelle VERDIER

### Convergences Révolutionnaires n° 41 (septembre-octobre 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : L'impérialisme français en crise ?

Articles : Pour un front de lutte – De Villepin : cent jours ! Suffisant en effet – À propos des « responsabilités véritablement historiques » de la LCR – Belgique : petit pays mais solide impérialisme – Le retrait israélien de Gaza : l'indépendance du ghetto – USA : une remontée du mouvement anti-guerre ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Politique

### • PCF

# Un débat loin des enjeux

Une semaine après le Conseil national du PCF qui avait, pour la première fois, évoqué la possibilité que le parti ne présente pas son propre candidat à l'élection présidentielle de 2007, la discussion s'est poursuivie à l'occasion de ses journées parlementaires, dans le Nord.

Les élus du PCF (22 députés à l'Assemblée nationale, 23 sénateurs, et 3 députés au Parlement européen) se sont divisés sur cette question. Aucun ne se prononçait nettement pour que le PCF choisisse ainsi de s'effacer en 2007 – l'échéance est encore trop lointaine – mais certains sont revenus à la charge, pour évoquer cette hypothèse. Certains défendaient la nécessité que le PCF ait coûte que coûte son candidat, parmi lesquels Maxime Gremetz,

essaient donc de se démener dans ce dilemme : ou bien leur candidat obtient un résultat honorable, en progression, mais risque du coup de provoquer l'élimination du seul allié qui puisse lui ouvrir la porte du gouvernement, ou bien il risque la marginalisation électorale. Du coup, certains sont tentés de sortir de cette contradiction en se dérochant, ce qui revient à réaliser « l'union de la gauche » dès avant le premier tour, sans même avoir la garantie d'être payés en retour.

Ce ne serait pas la première fois, depuis que le président de la République est élu au suffrage universel, que le PCF ne présenterait pas de candidat à cette élection. Ce fut le cas en 1965, lorsque le PCF se rallia dès le premier tour à la candidature de Mitter-



Quand le PCF se place à la traîne du PS, c'est pour soutenir les mesures du gouvernement de gauche, tout en affichant parfois quelques protestations...

député de la Somme, André Gérin, député du Rhône. D'autres comme Patrick Braouezec, député de Seine-Saint-Denis, et surtout Marie-George Buffet, se sont montrés moins déterminés. La secrétaire nationale du parti a une nouvelle fois expliqué : « *Je ne suis pas pour une candidature pour la candidature... J'ai la conviction qu'il faut une candidature communiste pour quelque chose* », ajoutant qu'il fallait que le PCF fasse la démonstration à ses alliés qu'un candidat issu de ses rangs serait « utile ».

Encore faut-il s'entendre sur ce que Marie-George Buffet considère comme « utile » à ses alliés. Sur le seul plan de l'arithmétique électorale, l'utilité d'un candidat communiste n'est pas évidente. Elle peut même contribuer à ce qu'il n'y ait pas de candidat de gauche présent au second tour, comme cela s'est produit en 2002, et du coup reporter pour au moins cinq ans l'espoir pour le PCF de négocier des postes de ministres dans un gouvernement dirigé par le PS. Et en ce qui concerne les intérêts de leur parti, et leur intérêt pour les fonctions électives, certains dirigeants du PCF hésitent à se soumettre à l'épreuve de ce scrutin. Celui-ci peut démontrer la faiblesse de son influence électorale, faiblesse qui peut se trouver accentuée par la logique électorale du vote dit « utile », renforcée par le souvenir de 2002.

Les dirigeants du PCF limitent leurs ambitions à des objectifs électoraux et

rand ; puis de nouveau en 1974, au profit du même Mitterrand.

Il faudra attendre mars 2006, c'est-à-dire son prochain congrès, pour que le PCF fasse le choix de son candidat, ou le choix de ne pas en avoir. Mais tout se passe aujourd'hui comme si ses dirigeants préparaient le terrain à cette éventualité.

Mais, que ce soit avant le premier tour ou au deuxième, les dirigeants du PCF préparent la réédition de « *ce qui avait échoué* », de leur propre aveu, entre 1981 et 1984 puis entre 1997 et 2002. C'est-à-dire qu'il s'apprentent à se mettre à la remorque des dirigeants socialistes, qui sont tout sauf des représentants des intérêts du monde du travail et des classes populaires.

Il y aurait une autre perspective à offrir que celle qui consiste à s'engouffrer dans l'impasse électorale. Ce serait de préparer les luttes des travailleurs, pour permettre à un moment ou un autre de renverser le rapport de forces entre les exploités et leurs exploités et leurs valets gouvernementaux, que l'on trouve à droite mais aussi à gauche.

Mais, à cette perspective-là, les dirigeants du PCF préfèrent la voie électorale... vers de nouveaux déboires, pour eux – et cela les regarde – mais aussi, malheureusement, pour les classes populaires qui leur font confiance.

Jean-Pierre VIAL

• Budget 2006

# Les patrons sont servis

Le ministre des Finances, Thierry Breton, a présenté le 28 septembre le projet de budget pour l'année 2006. Comme en 2005, il est déficitaire. Il faut dire que boucler un budget équilibré, quand on distribue à tour de bras des dizaines de milliards aux patrons petits et grands, est un exercice difficile, même lorsque de l'autre côté on rogne sur les dépenses utiles à la population.

Ce budget a été élaboré en escomptant une croissance de 2,25 %, qui permettrait d'avoir les rentrées d'argent nécessaires pour financer les dépenses. Pas toutes cependant, puisque le déficit prévu est de 46,8 milliards d'euros. Mais cela ne gêne pas le ministre, qui se déclare satisfait que ce déficit reste en dessous des 3 % du produit intérieur brut (PIB) demandés

par les instances européennes. En fait, il risque d'être plus important, car rien ne garantit que la croissance économique sera celle annoncée par le ministre.

Du côté des dépenses, certains ministères voient les crédits qui leur sont alloués augmenter. 1,6 milliard d'euros supplémentaires sont répartis entre la Défense, l'Intérieur et la Justice : les militaires et les policiers sont bien servis.

Mais les principales dépenses supplémentaires, 4 milliards d'euros, vont à ce que le gouvernement appelle « la bataille de l'emploi ». En fait, cela consiste en deux milliards d'allègements de charges pour les entreprises, un milliard pour la recherche (industrielle) et l'innovation technologique, de l'argent pour les contrats « aidés ». Ces sommes s'ajoutent à des dégrèvements déjà votés au Parlement :

plafonnement de la taxe professionnelle (1,3 milliard d'euros), suppression de la surtaxe Juppé sur l'impôt sur les sociétés (500 millions), crédit d'impôt sur l'accession à la propriété (500 millions), abattements fiscaux qui profitent avant tout aux plus riches, etc.



Toutes ces mesures grèvent le budget de l'État sans créer un seul emploi. Ce sont des cadeaux, même pas déguisés, faits aux patrons et aux plus riches, qui s'ajoutent aux milliards d'euros versés de façon indirecte sous la forme de marchés, d'aides au développement ou de commandes, pour l'armement par exemple. Au total, les aides publiques au patronat, directes ou indirectes, sont estimées à 61 milliards d'euros. Sans elles, le budget de l'État dégagerait un excédent de 14,2 milliards, au lieu d'être déficitaire !

Alors, pour financer ces cadeaux, le gouvernement doit trouver des ressources. Il les cherche en rognant sur les dépenses de fonctionnement, et tout d'abord par des suppressions d'emplois. Il avait déjà annoncé que tous les départs à la retraite ne

seraient pas remplacés, et il continue dans la même veine. Le projet de loi de finances pour 2006 prévoit la suppression de 5 318 postes de fonctionnaires, qui s'ajoutent aux 7 392 de l'an passé, plus particulièrement dans les ministères des Finances, des Transports et de l'Agriculture. 1 400 postes d'enseignants seront par ailleurs supprimés à l'Éducation nationale, dans le secondaire. Voilà comment le gouvernement montre l'exemple quand il dit vouloir « gagner la bataille de l'emploi » !

Moins de fonctionnaires, cela veut dire une dégradation du service public qui va en s'aggravant, tandis que l'argent de l'État sert en grande partie à enrichir une poignée de parasites.

Marianne LAMIRAL

## Le patronat se lamente les poches pleines !

« Les entreprises voudraient bien augmenter les salaires mais elles n'en ont pas les moyens aujourd'hui, car la croissance est atone », a déclaré Laurence Parisot, présidente du Medef, invitée par la chaîne de télévision LCI le 3 octobre, veille de la journée d'action des syndicats. C'est sa rengaine depuis qu'elle a succédé au baron Seillière à la tête du patronat : selon elle, les entreprises ne pourraient « donner ce qu'elles n'ont pas ».

Et pour appuyer le refus du patronat d'augmenter les salaires, elle en a remis une couche sur la « pauvreté » supposée des entreprises : « Nous souhaitons aussi, comme les manifestants [du 4 octobre - NDLR], que le chômage baisse et j'estime qu'un pays avec une croissance de pouvoir d'achat forte est un pays riche, or la France est en train de s'appauvrir. »

S'il y a une « France qui s'appauvrit », ce n'est en tout cas pas celle de Madame Parisot. Depuis le début de l'année, les grandes entreprises du pays, dont elle-même est une des héritières (son père avait bâti un empire dans le secteur du meuble et de la cuisine), affichent des profits insolents.

Depuis le mois de septembre, les grandes entreprises en sont même à revoir à la hausse leurs perspectives de

profits. Total, Axa, Crédit Agricole, Suez, Essilor, Pinault-Printemps-Redoute, LVMH (Bernard Arnaud), Cap Gemini, le gotha des affaires couvrant de multiples secteurs, annoncent des résultats en forte augmentation et en prévoient d'encore plus importants pour l'ensemble de l'année 2005.

Et si la santé florissante des grandes entreprises ne rejait pas sur l'ensemble du pays, c'est que ces profits vont ensuite pour l'essentiel dans la poche des actionnaires et des hauts cadres de ces entreprises.

La « France qui s'appauvrit » est celle des salariés, des retraités, des chômeurs, à qui on refuse depuis des années toute augmentation sérieuse des salaires et dont les revenus sont rognés par différents biais. Mais quand il s'agit de dividendes, de stock-options ou de parachutes superdorés, « pauvreté » n'est pas le mot qui convient. Les dividendes distribués aux actionnaires des entreprises du CAC 40 (la moitié de la capitalisation boursière) ont augmenté de 13 % rien que pour les six premiers mois de 2005, un pourcentage qui sera réévalué d'ici à la fin de l'année. Rien que pour la période 2002-2004, les dividendes distribués représentaient 50 milliards d'euros,

ce qui permet au passage aux patrons du CAC 40 d'être les mieux payés d'Europe.

Quant aux stock-options, elles recèlent près de six milliards d'euros de gain potentiel, ce qui représenterait une hausse de 29 % par rapport à l'an dernier. Un pactole que se partageront quelque 140 000 privilégiés, ceux-là mêmes qui mentent ou font mentir à leurs salariés en prétendant qu'il n'y a pas d'argent pour augmenter les salaires !

Le patronat bénéficie au passage de quelque 50 milliards d'euros que l'État lui distribue, bon an mal an, en aides diverses, exonérations de charges et cadeaux fiscaux de toutes sortes. Mais cela n'a pas empêché la représentante de la France dorée sur tranche de conclure ses propos à la télévision en réclamant que l'État remette la main à la poche, cette fois en baissant des prélèvements qui n'ont pourtant pas cessé de diminuer ces dernières années : « Les entreprises sont surtaxées, dans aucun pays elle ne supportent des prélèvements aussi élevés que chez nous. Il faut leur donner plus d'air », a dit Madame Parisot.

Va-t-on encore dire que ce sont les salariés qui défendent leur emploi et leur salaire qui en veulent toujours plus ?

Jacques FONTENOY

## • Tapie contre le Crédit Lyonnais

### Une bagarre de requins

Bernard Tapie vient de gagner le procès qui l'opposait depuis douze ans au Crédit Lyonnais à propos de la vente de l'entreprise Adidas. L'organisme chargé de liquider les nombreuses dettes et litiges de la banque – c'est-à-dire les contribuables – devra lui payer 135 millions d'euros.

Tapie avait chargé en 1992 le Crédit Lyonnais de vendre cette entreprise d'équipements sportifs dont il était propriétaire. Mais cette banque ne lui avait versé, nous dit-on, que la moitié du montant réel de la vente. Trois ans plus tard, comme par enchantement, Adidas valait quatre fois ce que Tapie avait touché. Le joueur avait été joué, même si au bout du compte la justice a tranché en sa faveur.

La reprise d'Adidas en 1990 n'avait été pour Tapie que le dernier épisode faste d'une longue série de rachats et de ventes d'entreprises. De Manufrance à Wonder, en passant par Testut ou Marie-Claire, il avait obtenu en dix ans, souvent pour un franc symbolique, des dizaines d'entreprises en difficulté à qui il redonnait un coup de neuf en y licenciant en masse, et dont il se débarrassait ensuite avec bénéfice. De cette façon, il avait pu se payer Adidas.

Dans le monde des affaires où les aigrefins et les truands

respectables sont pourtant légion, Tapie avait la réputation du parvenu avec lequel on ne tient pas trop à se mélanger. Endetté depuis des années, Tapie ne s'est pas pour autant retrouvé à la rue et a pu conserver son hôtel particulier parisien et un train de vie respectable.

Dès l'annonce du résultat du procès, Tapie, reconverti ces dernières années dans le théâtre et le cinéma, a laissé entendre qu'il pourrait faire un retour en politique et « être utile ». Mais à qui, à part sans doute à lui-même ?

Car ce monsieur, en même temps qu'il brassait des affaires en tous genres, avait été le chouchou de la gauche gouvernementale et de Mitterrand, qui avait intronisé ministre de la Ville celui qu'il décrivait comme « l'homme sorti du peuple ». Le Parti Socialiste alors au pouvoir appelait ouvertement les riches à s'enrichir et à faire des affaires. Il disait qu'il fallait opérer « la réconciliation du socialisme avec la Bourse », selon les termes du Premier ministre socialiste Bérégovoy, avec lequel Tapie se retrouva au gouvernement. Dans ce domaine, comme porte-enseigne, Tapie convenait à merveille.

Michel ROCCO

## • Ceuta, Melilla

# Une digue contre les pauvres

Il aura fallu de spectaculaires assauts de masses d'émigrants contre les clôtures de Melilla, et la mort de cinq personnes dont un bébé, tuées par balles à Ceuta, pour que le sort d'hommes prêts à tout pour passer d'Afrique vers l'Europe via l'Espagne fasse un peu la Une de l'actualité.

De ce côté-là de la Méditerranée, chaque année des milliers de ces candidats au passage meurent, victimes de

Espagne à l'issue d'une période en camp de rétention.

En fait, on assiste à Ceuta et à Melilla à une véritable guerre contre les pauvres. Ces villes sont devenues deux forteresses dont les doubles clôtures d'enceinte ressemblent à celles de camps de concentration, que les émigrants tentent de franchir avec des échelles de fortune. Contre leurs tentatives répétées, le



Un policier espagnol garde des immigrants africains, après une tentative de franchissement de la clôture-frontière.

naufrages en tentant de franchir le détroit de Gibraltar sur des embarcations de fortune, ou en essayant de rejoindre par voie terrestre ces petits bouts d'Union européenne que sont les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, sur les côtes marocaines.

L'organisation Médecins sans frontières estime que, dans les dix dernières années, 6 300 personnes ont trouvé la mort autour de ces deux minuscules territoires où les autorités espagnoles et marocaines collaborent pour empêcher cette émigration du désespoir.

Ces candidats à l'émigration qu'on qualifie de clandestine, originaires principalement d'Afrique noire, confluent vers ces points d'entrée en Europe. Ils tentent le tout pour le tout en essayant de franchir en masse les clôtures ceinturant les enclaves, en sachant que, ce faisant, ils risquent l'échec, voire la mort. Lors d'une dizaine de tentatives d'assaut, 11 000 d'entre eux auraient ainsi tenté de pénétrer de cette façon dans Melilla depuis le début de l'année. Pour ceux qui réussissent, il y a l'espoir, du fait des législations actuelles, d'être remis en liberté en

gouvernement espagnol vient de décider l'envoi d'un millier de soldats supplémentaires. Quant au gouvernement marocain, qui a également augmenté ses effectifs militaires dans la région, il n'a pas hésité à utiliser son aviation contre eux. Les gouvernements espagnol et marocain sont tellement liés que l'on ne sait pas de quel côté, espagnol ou marocain, venaient les balles qui ont tué à Ceuta.

Mais si la hauteur des barrières isolant ces enclaves peut s'élever toujours davantage, si les fortifications peuvent continuer à se renforcer et les balles à tuer, elles n'arriveront pas à empêcher ceux qui n'ont à perdre que leur vie de tenter le passage, de ce côté-là de la Méditerranée ou d'un autre, vers ce qui leur apparaît comme la seule issue à leur détresse, à leur misère, à une situation invivable.

Cette misère, ce sont les classes dirigeantes des pays dits riches qui l'ont fabriquée depuis plusieurs siècles. Ils ont beau tenter de la contenir par tous les moyens, elle continuera à revenir frapper à leur porte.

Michel ROCCO

## • Belgique

# Les retraites menacées

Le gouvernement belge a invité les représentants du patronat et des syndicats à négocier des nouvelles conditions pour les départs en préretraite.

Comme partout en Europe, le maître-mot pour attaquer les retraites, c'est le « vieillissement de la société », qui menacerait le système. Le gouvernement compte s'attaquer d'abord aux préretraites, qu'il propose de supprimer progressivement. De « nouvelles études universitaires » démontreraient même que la préretraite serait responsable du chômage des jeunes. C'est d'autant plus cynique que, pendant trente ans, les « vieux » étaient priés avec insistance de « laisser la place aux jeunes ». Mais les patrons n'ont pas embauché autant de jeunes que de préretraités qui partaient !

Comme la plupart des pré-pensionnés ont quitté le travail suite à des restructurations, les ministres souhaitent que les entreprises proposent un emploi de rechange aux travailleurs licenciés. Étant donné que cet « emploi de rechange » n'est pas assorti de conditions (même

salaire, même région, pas de perte d'ancienneté), cela ne sera pas très difficile pour les employeurs. Le travailleur, lui, sera obligé d'accepter, sous peine de perdre son droit à la préretraite, voire son droit au chômage !

Il est aussi question que les retraites diminuent au prorata des années passées en préretraite. D'autre part, le ministre libéral des Finances a osé remettre en question l'augmentation du salaire avec l'ancienneté. Selon lui, il serait logique que les entreprises paient moins cher les travailleurs âgés... Le véritable but de l'opération est donc de diminuer aussi bien les retraites que les salaires, tout en distribuant de nouveaux cadeaux aux entreprises pour les « inciter à embaucher des quinquas ».

Les syndicats dénoncent cette offensive contre les salaires et les retraites et ont appelé à une grève générale pour le 7 octobre. Mais depuis, les négociations ont repris. La FGTB (socialiste) appelle encore à la grève pour le vendredi 7 octobre, mais dit vouloir « évaluer la situation » le 5, tandis que la CSC (chrétienne) a

déposé un préavis de grève pour le lundi 10 octobre « si les négociations ne donnent pas satisfaction ».

En décembre 2004, les syndicats avaient déjà appelé à une manifestation pour la défense des préretraites. 50 000 personnes étaient venues à Bruxelles. Mais la manifestation est restée sans lendemain. En avril dernier, la FGTB avait annulé au dernier moment une grève pour les salaires dans la métallurgie, alors que l'idée était populaire. Il n'est pas donc pas sûr que ces grèves aient lieu. Les directions syndicales ne cherchent pas à créer un rapport de force permettant d'imposer un recul au patronat, mais seulement à poursuivre les négociations.

Cependant une importante participation des travailleurs à une journée de grève serait l'occasion de montrer leur force et de faire quand même craindre au patronat que les syndicats soient poussés plus loin qu'ils ne le souhaitent.

Claude THIERAM

## • Bob Denard renvoyé en correctionnelle

# Un mercenaire au service de l'impérialisme français

La justice française vient de renvoyer Bob Denard et ses 26 complices devant le tribunal correctionnel de Paris, pour un coup d'État manqué perpétré dans l'archipel des Comores fin septembre 1995. Il aura fallu dix ans d'instruction. Comme quoi la justice sait prendre le temps de la réflexion et de « calmer les passions » !

Denard et ses coprévenus devront répondre du délit d'« association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime », dans le cadre de l'arrestation et de la séquestration de Saïd Mohamed Djohar, alors président de la République fédérale islamique des Comores. À la suite du coup d'État, Denard et ses mercenaires avaient tenté d'installer un gouvernement provisoire. Mais des troupes françaises étaient intervenues et avaient mis fin au putsch, tandis que Denard et ses complices étaient arrêtés et ramenés en France pour y être jugés.

Avant ce putsch manqué, Bob Denard avait déjà derrière

lui une longue carrière de mercenaire, qui illustre bien celle de ces « affreux » (comme on appelait les mercenaires et autres têtes brûlées, en particulier au Congo ex-belge) que l'on retrouve dans tous les conflits qui ont ravagé le continent africain depuis les années 1960, et qui continuent à le faire. Ainsi, après avoir sévi en Indochine, Denard se retrouva successivement au Biafra (Nigeria), au Katanga (Congo), en ex-Rhodésie, en Angola, au Bénin puis aux Comores. Dans la plupart des coups tordus et autres putschs auxquels il participa, Denard intervint avec la bénédiction du Sdece et de Jacques Foccart, qui fut longtemps le « Monsieur Afrique » de l'Élysée, ainsi qu'avec le soutien des relais locaux de l'impérialisme, français en particulier, comme le Togolais Eyadema, l'Ivoirien Houphouët-Boigny, le Gabonais Bongo et le Marocain Hassan II.

Ce mercenaire est une incarnation des filières occultes grâce auxquelles l'État français a maintes

fois pu peser sur les événements en Afrique, sans avoir les mains liées par les résultats d'une élection ou par des accords diplomatiques internationaux. C'est fort de ces appuis que Denard a également mené des opérations pour le compte d'autres commanditaires, sans forcément bénéficier de l'aval du gouvernement français.

Ce genre d'opérations valurent à Denard plusieurs comparutions devant la justice française. Ainsi, en avril 1995, il fut condamné à cinq ans de prison pour une tentative de coup d'État perpétré au Bénin en 1977. Soupçonné de l'assassinat du président comorien Ahmed Abdallah lors d'un coup d'État réalisé en 1989, il fut acquitté.

Si on ne peut anticiper sur le verdict du prochain procès, il y a lieu de penser que la justice française saura se montrer indulgente vis-à-vis des écarts d'un serviteur aussi méritant de l'impérialisme français. D'autant qu'il a sûrement des tas de secrets gênants à mettre dans la balance...

Roger MEYNIER



• L'entrée de la Turquie dans l'Union européenne

# Un marchandage laborieux

Lundi 3 octobre, la réunion des vingt-cinq ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne a finalement accepté que les négociations pour l'entrée de la Turquie et de la Croatie dans l'Union européenne puissent s'engager. C'est en fait un marchandage bien dans la tradition de la Construction européenne depuis un demi-siècle qui s'annonce et qui pourrait être long. La question de l'entrée de la Turquie dans l'Union donne lieu à bien des polémiques, sur la géographie ou sur les prétendues « valeurs » de l'Europe : « *Un pays musulman, situé en grande partie en Asie a-t-il sa place dans l'Union ?* », se demandent gravement des politiciens en mal de démagogie. Mais cela, ce sont les débats pour la galerie. Les véritables discussions sont ailleurs.

L'Union que cherchent à construire les dirigeants des États européens est d'abord un marché qui dépasse les frontières des actuels États, devenus trop étroits pour les intérêts des groupes industriels dont ces mêmes États sont les défenseurs. Ce qui sera déterminant est l'intérêt qu'y trouvent le patronat européen comme le patronat turc. Et, de ce point de vue, la Turquie a commencé à entrer dans l'Union il y a fort longtemps.

## Une demande qui date de quarante ans

C'est en 1959 que la Communauté européenne, qui n'avait encore que deux ans, a entamé les discussions avec Ankara. En 1963, un accord était signé dans une perspective d'adhésion. En 1973, un protocole proposait un abaissement progressif des barrières douanières (dans un délai de 12 à 22 ans...). Le coup d'État intervenu en Turquie en 1980 gela les opérations un temps mais, en 1987, la Turquie était à nouveau candidate à l'Union. Sa demande fut rejetée, mais l'abaissement des barrières douanières se poursuivait et déboucha sur une union douanière, entrée en application au 1<sup>er</sup> janvier 1996. Celle-ci entraîna la suppression complète des droits de douane sur les exportations et les importations de produits industriels.

Le patronat européen vit ainsi s'ouvrir à lui progressivement un marché de 70 millions d'habitants, et y trouve avantage : les échanges sont défavorables à la Turquie pour environ dix milliards d'euros par an et bénéficient largement aux grands groupes industriels et commerciaux d'Europe occidentale. Les patrons turcs de leur côté y trouvent pour la plupart leur compte et sont en majorité favorables à cette ouverture des frontières. Mais leurs dirigeants et les dirigeants politiques turcs ne peuvent se

contenter de l'Union douanière. Ils veulent une adhésion pleine et entière à l'Union européenne, qui comporterait un certain nombre de contreparties, politiques et financières.

## Les enjeux de la négociation

Être membre à part entière de l'Union, cela signifie être représenté au Conseil des ministres, au Parlement et à la Commission européenne, et donc avoir un regard sur les décisions communes. Cela signifie aussi contribuer au budget de l'Union... mais aussi recevoir en échange des aides, par exemple des subventions destinées en principe au développement des régions les plus pauvres. Et ce sont bien ces contreparties que la Turquie réclame, et que les dirigeants européens ne veulent lui céder qu'au compte-gouttes.

S'ils évoquent une période de dix à quinze ans pour que cette adhésion puisse se finaliser c'est qu'ils entendent bien en discuter pied à pied. Car l'Union européenne pose ses conditions et impose ses normes. D'autre part, si absorber des petits pays comme Chypre ou Malte ne posait pas trop de problèmes, il en va différemment de la Turquie qui a le même poids démographique que l'Allemagne et est en droit de revendiquer une représentation politique en conséquence. Sur ce point, la négociation promet d'être longue et peut même échouer. Bien entendu, les dirigeants européens n'invoqueront pas alors les véritables raisons de leur opposition, mais d'autres qui, pour eux, ne sont en fait que des prétextes. Ainsi, ils peuvent exiger la reconnaissance du génocide arménien, invoquer le caractère non démocratique du régime, les droits de la minorité kurde, le problème de Chypre, etc. toutes choses qui sont en réalité le cadet de leurs soucis. De leur côté, les dirigeants turcs ne sou-

haitent pas céder sur certains points, ce qui peut être coûteux auprès de leur opinion publique, sans être assurés de ce qu'on leur cédera en échange.

L'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, si elle voit le jour, ne signifiera d'ailleurs pas forcément la liberté de circulation pour les travailleurs turcs en Europe, ou du moins pas tout de suite. L'Union a déjà pris ses précautions pour freiner la libre circulation des personnes. Elle privilégie celle des produits et des capitaux.

C'est ainsi que l'Union européenne des banquiers et des industriels se construit,

comme toujours, à travers bien des réticences et des marchandages, sous la pression de leurs intérêts et non par volonté d'unir les peuples. Malgré cela, les travailleurs d'Europe, les travailleurs de Turquie, ne peuvent qu'être favorables à cette entrée du pays dans l'Union. Même si les préoccupations sociales sont la dernière roue du carrosse de cette Europe, malgré tout la situation sociale un peu meilleure des uns ne peut qu'aider les autres travailleurs moins bien lotis à conquérir de nouveaux droits.

Et puis, les frontières et la division en États sont depuis

longtemps un archaïsme et un frein à un développement harmonieux, qu'il faudrait abolir en Europe et même dans le monde entier. Tout pas, même minime, dans ce sens est le bienvenu, même si, pour renforcer leurs droits, les travailleurs ne doivent pas se faire d'illusion sur les vertus de l'élargissement et compter d'abord sur leurs luttes. Et tant mieux si les travailleurs de Turquie viennent prendre leur part dans ce combat, qui est celui de tous les travailleurs d'Europe, et bien au-delà.

Jacques FONTENOY

## Le coup d'État du général Evren

Il y a vingt-cinq ans, le 12 septembre 1980, les habitants d'Istanbul, d'Ankara et des grandes villes turques étaient réveillés par le fracas des chars. L'armée venait de prendre le pouvoir. La junte dirigée par le général Kenan Evren annonçait son intention de rétablir la stabilité politique avant de rendre plus tard le pouvoir aux civils. Et elle proclamait : « *Désormais il n'y aura de place ni pour le communisme, ni pour le fascisme, ni pour le séparatisme, ni pour le sectarisme religieux* ». Les principaux dirigeants politiques étaient arrêtés, les partis et les syndicats interdits, des vagues d'arrestations et de procès commençaient.

Le coup d'État n'en était pas moins accueilli avec une satisfaction ouverte à Washington, et seulement un peu plus discrète dans les capitales européennes, satisfaites à la perspective de voir « stabiliser » la Turquie, fut-ce au prix d'une répression violente contre sa population.

Car un des principaux facteurs de préoccupation de la bourgeoisie turque était l'agitation sociale et la combativité d'une classe ouvrière qui, depuis plusieurs années, se montrait décidée à conquérir ses droits.

Durant les décennies 1960 et 1970, cette combativité s'était manifestée par de nombreuses grèves, mais aussi par le renforcement d'une centrale syndicale, la Disk, moins inféodée au patronat que la vieille confédération Türk-Is. Elle se heurtait à la résistance acharnée du patronat, appuyé par l'appareil

d'État, ayant fréquemment recours à la police ou à des milices, souvent constituées avec le secours de militants d'extrême droite et la complicité des gouvernements et de l'État. En juin 1970, l'interdiction de la Disk montra les limites de la tolérance de la bourgeoisie à l'égard d'un mouvement syndical un tant soit peu indépendant. La classe ouvrière y répondit par les deux grandes journées de manifestations et de grèves des 15 et 16 juin 1970, qui ne cessèrent que parce que les dirigeants de la Disk eux-mêmes appelèrent les travailleurs d'Istanbul à cesser leur protestation.

La combativité ne cessa pas pour autant de se développer, notamment à partir de la seconde moitié des années soixante-dix. Le 1<sup>er</sup> mai 1977, la fusillade de la place Taksim à Istanbul, qui fit 37 morts parmi les centaines de milliers de manifestants ouvriers, tenta d'y mettre un coup d'arrêt. Malgré cela les conflits sociaux continuèrent à se développer, auxquels répondirent souvent des actions de l'extrême droite, de la police ou même de l'armée, avant d'arriver au coup d'État.

C'est une pesante répression qui s'abattit sur le pays. En deux ans, des centaines de milliers de personnes furent arrêtées et plus de 98 000 jugées, 21 700 condamnées à des peines de prison, cinquante exécutées à l'issue de procès politiques. La constitution promulguée par les militaires en 1982 instaura un système électoral éliminant tout parti qui n'obtient pas 10 % des voix à l'échelle nationale. Sur le plan social, elle sou-

mit le droit de grève à toute une série de procédures pour le limiter, accroissant du même coup le caractère bureaucratique des syndicats et leur pouvoir sur les travailleurs.

C'est dans ces conditions que, dans les années suivantes, les militaires s'effacèrent quelque peu de la scène, même si une sorte de super-gouvernement réunissant l'état-major, le chef du gouvernement et le chef de l'État, continue périodiquement à se réunir sous le nom de « Conseil national de Sécurité » (MGK en turc).

Le nouveau régime n'a réussi, ni à empêcher vraiment les luttes ouvrières, qui ont resurgi dès 1986-1987, ni même à instaurer une véritable stabilité, la vie politique turque étant marquée par les crises à répétition, la corruption, mais aussi les vagues de panique financière. Malgré tout, la Turquie est considérée par les dirigeants américains ou européens comme ayant un régime stable, où les capitaux peuvent être en sécurité, et cela explique que le grand patronat européen soit largement favorable à son entrée dans l'Union, malgré les objections avancées parfois sur le caractère « non démocratique » du régime.

Mais au fond, le régime turc d'aujourd'hui est fils du coup d'État de 1980 à peu près comme celui de la cinquième République en France est fils du coup d'État de De Gaulle en 1958. Si le pouvoir n'est pas plus démocratique à Ankara qu'à Paris, il n'est pas sûr qu'il le soit moins...

André FRYS

# Économies et mépris, ce n'est pas de l'éducation

Les syndicats de l'Éducation nationale ont appelé à la journée de grève du 4 octobre et les raisons d'y participer étaient en effet très nombreuses.

Il y a d'abord le manque de moyens, comme d'habitude : en trois ans, 15 000 postes d'enseignants ont été supprimés, ce qui est sans commune mesure avec la baisse du nombre d'élèves ; plus de 10 000 enseignants non titulaires n'ont pas été repris à la rentrée 2005. Sur le terrain, cela se traduit par des suppressions de classes dans le primaire, des classes surchargées et des suppressions d'options dans le secondaire. Le personnel d'encadrement éducatif (surveillants, conseillers d'éducation...) accuse aussi un déficit de 30 000 emplois sur trois ans. Après les emplois-jeunes, les assistants d'éducation, le gouvernement a trouvé une nouvelle formule d'emplois précaires : les « emplois vie scolaire », qui ne représenteront que 20 000 emplois nouveaux. Déficit toujours... et le budget 2006 prévoit 2 000 suppressions de postes supplémentaires.

Mais à ces problèmes permanents vient s'ajouter le nouveau décret sur les remplacements, qui a déclenché le mécontentement des enseignants mais aussi celui de certains parents d'élèves. C'est une mesure démagogique, présentée comme utile aux élèves mais qui a de fortes chances de se

révéler, à l'usage, totalement inefficace. C'est aussi une attaque en règle, une de plus, contre les conditions de travail des enseignants.

Il est prévu qu'en cas d'absence de courte durée, pas plus de deux semaines, un enseignant devra être remplacé par un de ses collègues. Jusqu'au premier janvier 2006, cela se fera au

volontariat, mais ensuite le remplaçant pourra être réquisitionné. Il devra être de la même discipline... dans la mesure du possible et sera prévenu au plus tard vingt-quatre heures à l'avance. Le maximum d'heures supplémentaires imposées ne pourra dépasser cinq par semaine ou soixante sur l'année.

On peut remarquer, en passant, que la plupart des congés maladie étant souvent donnés sous forme de quinze jours d'arrêt renouvelés plusieurs

fois, la notion d'absence de courte durée est donc très élastique ! Mais le fond du problème c'est que, sous prétexte de ne pas léser les élèves, il s'agit avant tout de faire des économies : payer un professeur en heures supplémentaires, cela revient moins cher que de créer des postes de titulaires-remplaçants, surtout si, au passage, on supprime des postes de surveillants. On voit aussi pointer la flexibilité et l'augmentation des heures de service des ensei-

gnants, dont rêvent tous les ministres de l'Éducation depuis des décennies. Si un professeur peut, pour cause de remplacement, faire 23 heures de présence au lieu de 18, pourquoi ne pas transformer cet essai en une obligation de service hebdomadaire ?

Quant à l'élève que, paraît-il, tous les ministres mettent « au cœur » du système scolaire, il sera surtout au cœur d'une belle pagaille : son professeur de français sera peut-être remplacé par un professeur d'anglais, seul disponible à ce moment-là et qui ne connaîtra pas forcément la classe en question ; puis – pourquoi pas ? – par un professeur de mathématiques, etc. Tout cela au nom de la « continuité de l'enseignement » qui se résumera à un assemblage d'exercices improvisés par des enseignants, peut-être prévenus la veille, et sûrement mécontents d'être considérés comme des bouche-trous.

On voit la haute idée que le ministère se fait de l'éducation : qu'importe le contenu et les conditions d'enseignement, pourvu que les élèves soient bien gardés !

Sylvie MARÉCHAL



À quand le prof d'anglais en classe de maths ? "My school is not rich..."

## • La « lutte contre l'obésité » Des mesures hypocrites

Depuis la rentrée scolaire, les distributeurs de boissons et friandises ont été enlevés de tous les établissements scolaires. Il s'agit, selon les responsables de cette décision prise dans les sphères ministérielles, d'une question de salubrité publique afin, disent-ils, de lutter contre l'obésité des jeunes.

Il est sûr que les grignotages entre les repas participent à la mauvaise qualité de la nutrition. Il est vrai aussi que les entreprises qui installent ces distributeurs dans les collectivités ne sont pas guidées par un souci d'équilibre alimentaire, mais qu'elles cherchent à faire le plus de bénéfices en vendant (assez cher d'ailleurs) ce qui plaît aux jeunes, encourageant ainsi la consommation de sucreries.

Il avait été question que ces distributeurs soient remplacés par d'autres, fournissant des fruits ou des boissons non sucrées. Pour l'instant, rien n'est

arrivé. Pire même : dans certains établissements, afin de ne pas concurrencer les appareils payants, les fontaines d'eau avaient, à l'époque, été retirées. Elles n'ont pas toujours été remises et les élèves n'ont que l'eau des lavabos pour se désaltérer. Question hygiène, on fait mieux !

Et surtout, cette mesure est profondément hypocrite : le problème de l'obésité provient en grande partie (mais pas seulement) de mauvaises habitudes alimentaires, liées bien sûr à des traditions, mais aussi aux conditions d'existence et aux revenus des familles. Du coup, elle touche souvent des enfants des classes populaires, plus peut-être que ceux des beaux quartiers.

On a pu voir à la télévision une campagne incitant chacun à manger « dix fruits et légumes frais par jour ». C'est certainement très bon pour la santé... mais pas pour la porte-monnaie ! Rien d'étonnant à ce que, indé-

pendamment des coutumes alimentaires qui privilégient certains types d'aliments, les féculents qui rassasient bien les enfants restent la base de la nourriture des familles pauvres. Et quand une part toujours plus grande de la population est contrainte d'acheter de la nourriture bas de gamme et n'a pas les moyens de se nourrir correctement, la campagne contre l'obésité ne peut que tomber à l'eau.

Bien sûr, cela dépasse le problème de l'école. Mais celle-ci pourrait au moins jouer un rôle d'éducation dans ce domaine et compenser les conséquences des inégalités dans la société. Pour cela, il ne suffit pas de retirer des écoles des distributeurs offrant quantité de produits sucrés, chers, pour le plus grand profit de quelques entreprises privées. Il faut aussi se soucier de ce qu'on offre à la place.

M.L.

## • Nos lecteurs écrivent

### Eh Didon, y'en a marre !

Le moine Didon (1840-1900) est né au Touvet (Isère). Le maire a fait poser deux plaques à son nom sur la place de la mairie et celle des écoles laïques.

Mais Didon était antidreyfusard et, naturellement, adversaire de la République (la Gueuse, c'est-à-dire la putain) et de l'école laïque (l'école du diable).

Et les enfants des écoles passent tous les jours devant le nom de ce personnage anti-laïque. C'est parfaitement surréaliste.

Le maire, qui a un Conseil municipal à sa botte, ne veut pas reconnaître son erreur.

À la suite d'une discussion et devant son refus de tout débat, je l'ai traité de tyranneau de village. D'où plainte de sa part à la gendarmerie. Sans suite. Mais on peut juger du climat !

Pour le centenaire de la séparation Église/État, l'enlèvement de ces plaques serait une œuvre de salubrité publique.

Pour le moment, Le Touvet est revenu un siècle en arrière. Dreyfus y est toujours coupable puisqu'on y honore un de ceux qui ont tout fait pour qu'on ne reconnaisse pas son innocence. (...)

P.P. (Le Touvet – Isère)

*Se battre pour que le maire du Touvet revienne sur sa décision pourrait sembler dérisoire, vu le nombre de rues et de places que la bourgeoisie a attribuées au fil de l'Histoire à des hommes qui se sont avérés, républicains ou non, des ennemis du peuple en général et des travailleurs en particulier. Un exemple bien connu est Thiers, le massacreur de la Commune. Mais il y en a bien d'autres.*

*Reste que nous ne pouvons que partager ton indignation sur un fait bien caractéristique de la façon dont des cléricaux de tout poil cherchent à imposer leurs convictions réactionnaires à tous.*

• Samedi 15 octobre à Paris

# Manifestation nationale des victimes de l'amiante

Pour la onzième fois depuis décembre 2004, des femmes de travailleurs décédés de l'amiante ont manifesté le 28 septembre autour du Palais de justice de Dunkerque. Outre les associations locales, une délégation des travailleurs de la RATP était présente, soit au total plus de trois cents personnes. Au cours du rassemblement final, le responsable de l'Association régionale de défense des victimes de l'amiante (Ardeva) a confirmé qu'une manifestation natio-

nale aura lieu à Paris le 15 octobre.

Il s'agit d'abord d'obtenir qu'un procès pénal ait lieu à l'encontre des industriels responsables de cette catastrophe sanitaire qui fait dix morts par jour dans le pays. De plus en plus nombreux, les tribunaux des affaires de Sécurité sociale (TASS) condamnent les employeurs pour « faute inexcusable ». Cela vient d'être le cas pour la plainte de la famille d'un docker mort de l'exposition à l'amiante dans le Port Auto-

nome de Dunkerque. Mais il n'y a jamais encore eu de procès pénal contre les empoisonneurs. Des plaintes déposées en 1997 à Dunkerque se sont traduites par un non-lieu prononcé par un juge d'instruction local en décembre 2003, puis par la cour d'appel de Douai en juin 2004. La Cour de cassation doit se prononcer fin octobre-début novembre.

C'est au nom de la loi Fauchon de juillet 2000, du nom d'un sénateur UDF, votée sous la gauche et à l'unanimité, sur

les « délits non intentionnels » que ces non-lieu ont été prononcés. Aussi l'Ardeva demande-t-elle la révision d'une loi qui permet si facilement d'exonérer les responsables d'entreprises de poursuites pénales.

L'Ardeva s'est adressée depuis des mois aux 880 parlementaires, leur demandant de prendre position pour la révision de la loi Fauchon. Seuls cinquante ont à ce jour répondu positivement. Il est décidément plus facile de voter une loi utilisable en faveur des

patrons que d'en changer les dispositions contestées !

Au cours des derniers mois, des délégations de nombreuses régions sont venues à Dunkerque participer aux manifestations régulières des veuves de l'amiante. Cette manifestation nationale montrera l'ampleur du refus des victimes. Elle partira à 14 h le 15 octobre de la place Saint-Augustin pour aboutir près de la place Vendôme et du ministère de la Justice.

Correspondant LO

## Patrons voyous et assassins

Samedi 1<sup>er</sup> octobre une stèle était inaugurée à Condé-sur-Noireau dans le Calvados en mémoire des victimes de l'amiante. Des victimes venant de toute la France participaient à cette cérémonie.

Pourquoi le choix de Condé-sur-Noireau ? Les ateliers et usines de cette ville ont travaillé l'amiante pendant cent ans. On tissait l'amiante, l'industrie utilisait les matériaux produits, notamment à partir des années 1950 l'usine Ferodo, devenue Valeo, sous-traitant pour l'automobile. Les gens vivaient dans la poussière d'amiante. La vallée où était tissée l'amiante a pu être surnommée « vallée de la mort ».

Mais Condé-sur-Noireau, c'est aussi là qu'eut lieu la première étude démontrant les risques mortels liés à l'amiante, effectuée par Denis Auribault,

inspecteur du travail : c'était en 1906, et le rapport faisait état, déjà à l'époque, de cinquante décès imputables à cette matière, survenus en cinq ans dans une même filature. Alors, jusqu'en 1994, date de la fin du travail de l'amiante à Condé, depuis des décennies tout le monde connaissait les risques, et tous les patrons impliqués ont du sang sur les mains.

D'ailleurs les témoignages publiés par la presse locale à l'occasion de la cérémonie sont édifiants : des familles de huit enfants, tous atteints par les maladies de l'amiante ; des rues de Condé-sur-Noireau où toutes les maisons comptent des malades ; un ancien ouvrier réduit à passer 16 heures par jour avec une bonbonne d'oxygène, mais que les médecins n'ont voulu reconnaître amianté qu'à 40 %, et dont la femme, qui raconte, a

été contaminée par l'amiante rapportée chaque jour dans les cheveux de son mari ; des médecins complices parlant systématiquement de « gros rhume » pour ne pas parler d'amiante ; la réputation d'alcoolisme et de tabagie faite aux ouvriers pour justifier leur état de santé.

Les récits sont révoltants, non seulement à cause des souffrances des victimes, mais aussi parce qu'ils mettent en lumière la complicité de la plupart des notables et des pouvoirs publics.

Si des indemnités et des retraites anticipées sont maintenant accordées, sous certaines conditions, aux victimes, les coupables n'ont jamais été jugés. La contamination par l'amiante tue 3 000 personnes par an – 10 par jour.

Jérôme MAYLES

Signalons que le vendredi 14 octobre, à 14 h 40, France 5 consacrera un

reportage de cinquante minutes à la lutte des veuves de l'amiante de Dunkerque.

## La RATP discrète sur l'amiante

L'Association de défense des victimes de l'amiante de la RATP (Adeva-RATP) compte à l'heure actuelle 260 dossiers en cours de traitement. C'est en fait une toute petite partie de l'iceberg. La direction de la RATP se garde bien de donner des informations aux organisations syndicales et il faut les lui arracher. Combien d'agents ont été reconnus en maladie professionnelle due à l'amiante et combien indemnisés par la RATP, qui bien souvent pour des plaques pleurales propose 12 000

euros, alors que le tribunal des affaires sociales en référé à Paris vient d'accorder 48 000 euros pour 5 % d'incapacité ?

Il est donc difficile de savoir combien d'agents de la RATP sont atteints par les maladies dues à l'amiante. La direction se dit incapable d'avertir de leurs droits beaucoup de retraités.

En France, ce fléau fait officiellement 3 000 morts par an. Et cela ne va aller qu'en empirant, à la RATP comme ailleurs.

Correspondant LO

## • Tuberculose

# Chronique d'une catastrophe annoncée

À l'occasion d'un congrès médical sur les maladies infectieuses, la presse s'est fait l'écho de la persistance et même de l'augmentation du nombre de cas de tuberculose.

Chaque année, cette maladie fait deux millions de morts. L'OMS, Organisation mondiale de la santé, estime qu'entre 2000 et 2020, près d'un milliard de personnes seront infectées par le bacille, que 200 millions d'entre elles développeront la maladie et que 35 millions en mourront si on ne se donne pas les moyens de l'enrayer.

La tuberculose, maladie de la misère, n'a jamais disparu des

pays ou des continents abandonnés au sous-développement. Elle fait d'autant plus de ravages qu'elle se combine avec l'épidémie de sida qui ôte aux malades toute défense immunitaire et, en Afrique par exemple, elle tue 40 % de ces malades. Le continent africain est le plus touché mais le Sud-Est asiatique l'est également, puisqu'on y recense 3 des 8 millions de cas détectés chaque année dans le monde.

Mais depuis plusieurs années les cas de tuberculose se sont aussi multipliés dans les pays développés, où on la considérait comme une maladie d'une autre époque. Ce phéno-

mène est lié au développement de la misère dans les pays riches : ainsi déjà en 1995, à San Francisco, 30 % des sans-domicile-fixe et à Londres 25 % d'entre eux étaient infectés par le bacille de la tuberculose. En France, on compte maintenant 8 000 nouveaux cas par an, dont 10 % mortels. Dans la majorité des cas, le traitement de la maladie est pourtant très bon marché : six mois d'antibiotiques reviennent à environ dix dollars et tous les malades devraient pouvoir être soignés, y compris dans les pays les plus pauvres. Et pourtant, même dans les pays développés, encore faut-il que les malades

sans ressources aient une couverture sociale et aient gardé l'habitude de s'adresser aux services de santé, ce qui n'est pas le cas de beaucoup de SDF.

La situation se complique encore du fait de l'apparition de souches du bacille résistantes à un grand nombre d'antibiotiques différents. Or le fait que des malades soient mal soignés, parce que mal suivis, réalise une véritable sélection de ces souches multirésistantes. Le traitement est alors bien plus difficile et plus coûteux. En Europe, ce problème est particulièrement net dans les pays issus de l'ancienne Union soviétique : à Kaliningrad, 40 % des malades

présentent des formes de tuberculose résistant aux traitements et leur maladie est quasiment impossible à traiter, selon un professeur de l'Institut Pasteur récemment interviewé sur TF1.

Enrayer la propagation de la tuberculose implique donc de développer la recherche de nouveaux traitements mais aussi les services de santé publique. Les États, y compris ceux des pays développés, n'ont comme optique que d'économiser sur les services publics, celui de la santé en particulier : ils préparent ainsi, en toute conscience, une nouvelle catastrophe sanitaire.

Sylvie MARÉCHAL

• Flextronics – Laval (Mayenne)

## La fermeture de l'usine était comprise dans le rachat

Les dirigeants de Flextronics, société spécialisée dans la fabrication électronique, viennent d'annoncer la fermeture totale de l'usine de Laval en Mayenne. 200 salariés devraient recevoir leur lettre de licenciement début novembre, puis les autres avant la fin de l'année. Au total, 503 salariés vont perdre leur emploi.

Les dirigeants de l'usine ont expliqué que la fermeture du site était la conséquence directe du désengagement de ses principaux clients, en particulier d'Alcatel, qui avait arrêté en mai dernier de lui commander des téléphones portables, et récemment de Thales Avionique, qui menaçait de stopper son contrat concernant l'électronique pour les Airbus.

En fait, Flextronics n'est pas un petit sous-traitant, obligé de mettre la clé sous la porte parce que ses clients lui ont signifié la fin des contrats. C'est un énorme conglomérat industriel, plus gros peut-être qu'Alcatel. Cette société à capitaux américains, dirigée par

des Américains, a transféré son siège à Singapour, sans doute pour plus de « commodités ». Spécialisée dans la sous-traitance électronique, elle a réalisé en 2004 16 milliards de dollars de chiffre d'affaires (soit environ 13,5 milliards d'euros). Elle possède plus de 80 sites industriels dans une trentaine de pays de tous les continents, travaillant pour les gros industriels de l'électronique. Flextronics fabrique ou a fabriqué, pêle-mêle, des mini-chaines Philips, des imprimantes Hewlett-Packard, des cartes électroniques pour les auto-radios Clarion, les souris d'ordinateur et les consoles Xbox pour Microsoft, des photocopieuses...

À Laval, son principal client a été pendant quatre ans la société Alcatel, pour qui elle fabriquait des téléphones portables vendus sous cette marque. C'est d'ailleurs Alcatel qui lui avait vendu en 2001 son usine, ses machines et ses salariés, pour un montant qui avait été tenu secret.

C'était l'époque où le PDG d'Alcatel, Tchuruk, avait proclamé que l'avenir de sa société était d'être une « entreprise sans usine ». Il voulait se débarrasser

de plusieurs unités de production, jugées trop « coûteuses », et trop soumises aux brusques retournements du marché des technologies. Il avait promis à l'époque que cette décision de vendre l'usine de Laval « n'aurait aucune conséquence sur l'emploi », ajoutant encore : « Il n'y aura pas de drames sociaux ».

En fait, Tchuruk a non seulement « externalisé » la production mais, la fermeture de l'usine de Laval le confirme, il a externalisé également les plans de licenciements, les fermetures d'usine, en somme le sale boulot. Flextronics y a largement trouvé son compte : loin d'être dans le rouge, il continue de racheter des usines (celles de Nortel au Canada et au Mexique), de construire de nouvelles usines en Inde, et de dégager des bénéfices par centaines de millions de dollars.

Alors, qui a profité du travail des centaines de salariés de l'usine de Laval : les actionnaires de Flextronics, ou ceux d'Alcatel ? Ou les deux ?

Bertrand GORDES

• Sanofi-Aventis – Romainville (Seine-Saint-Denis)

## Et maintenant des licenciements « secs » !

Le groupe pharmaceutique Sanofi-Aventis vient de procéder, le 30 septembre, à six licenciements « secs » à Romainville.

Il y a quatre ans, Aventis a engagé un plan de restructuration de sa recherche en Ile-de-France, qui s'était traduit par 660 suppressions d'emplois, la fermeture du centre de Romainville... et des profits accrus !

Durant ces quatre années de luttes, de procédures multiples, les salariés et leurs familles ont vécu de nombreuses difficultés : les mutations plus ou moins obligées vers d'autres établissements du groupe avec, souvent, des déménagements à la clef, des licenciements-reclassements avec perte de 30 % du salaire vers d'autres entreprises qui sont parfois en baisse d'activité et menacent de fermer. Il y a aussi des reconversions, avec retour aux formations à 50 ans, des licenciements individuels, plus ou moins à l'amiable, des préretraites.

Aujourd'hui, il reste encore une trentaine de salariés sur le carreau. Ce sont six d'entre eux que la direction vient d'envoyer



Manifestation devant l'entreprise, en octobre 2002 !

aux Assedic. D'autres doivent suivre...

Bien sûr, Sanofi-Aventis aurait plus que les moyens de proposer d'autres solutions, mais avec cynisme, il déclare : « Ce n'est pas une question d'argent, mais nous avons proposé des reconversions car nous privilégions

l'emploi » ! Et en effet, le groupe fait 2 milliards de profits, en hausse de 23 %.

En fait de privilégier l'emploi, en choisissant ainsi de licencier « sec », la direction veut faire planer une menace sur tous les salariés du groupe.

Correspondant LO

### Une saloperie !

Six collègues de la Recherche ont été licenciés vendredi 30 septembre. Ils ont 55 ans. La direction leur refuse une préretraite et les envoie à l'ANPE. Et d'autres sont menacés dans les mois qui viennent.

C'est un scandale de la part d'une entreprise riche à milliards comme Sanofi-Aventis, et qui se vante de faire du social.

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Sanofi-Aventis Romainville)

• Centre hospitalier de Nevers

## De provisoires, les fermetures de service pourraient devenir définitives

Le Centre Hospitalier de Nevers est en déficit d'environ 5,5 millions d'euros et, malgré le contrat de retour à l'équilibre avec l'Agence régionale hospitalière (ARH), la situation risque de durer. Ce n'est d'ailleurs pas propre à l'hôpital de Nevers, mais général dans 75 % des hôpitaux publics.

Le Centre Hospitalier est installé depuis deux ans dans un bâtiment neuf. Quelque temps avant son déménagement, le service d'urologie (très rentable) avait été transféré dans une clinique privée de la ville. En contrepartie, la maternité de la clinique avait fermé et l'hôpital assurait tous les accouchements mais sans lits ni personnel supplémentaires. Au moment du transfert, le nouvel hôpital comptait 32 lits de moins que l'ancien et il y a déjà eu plusieurs fois des problèmes de manque de lits.

Le centre de pédo-psychiatrie pour adolescents en crise, prévu depuis 1996, n'a été ouvert qu'au début de cette année, avec bien des difficultés puisqu'il n'y fonctionnait qu'une unité de jour, alors qu'il aurait dû être ouvert 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Le 17 juin, sa fermeture était décidée pour manque de personnel. Mais c'était le cas depuis l'ouverture. Depuis près de quatre mois, les adolescents en difficulté qui fréquentaient le centre n'ont donc plus comme possibilité que de se rendre à l'hôpital psychiatrique de La Charité-sur-Loire distant de 25 km.

Au début de l'été, la Direction des affaires sanitaires et sociales précisait que la situation était liée à « un contexte budgétaire actuellement difficile » et elle ajoutait : « Il est probable que ce problème sera réglé dès la mise en œuvre effective du plan gouvernemental Santé Mentale » !

Début septembre, l'ARH de Bourgogne annonçait que le centre pour adolescents serait financé à 100 % d'ici la fin de l'année. Mais pour

l'instant il est toujours fermé.

À la mi-juillet, c'était l'annonce de la fermeture des trente lits de la Rééducation fonctionnelle pendant deux mois, août et septembre, alors qu'ils étaient occupés en permanence. Sept places d'hôpital de jour étaient maintenues pour les activités de rééducation et de kinésithérapie auprès des patients le nécessitant.

La direction se justifiait par un communiqué dans la presse locale où elle expliquait : « Du fait de difficultés liées à l'absentéisme du personnel soignant cumulé aux congés annuels, la direction du centre hospitalier est conduite à réorganiser temporairement... » Mais il était mensonger de parler d'absentéisme dans le service. En réalité, en fermant le service pendant deux mois, la direction récupérait du personnel qu'elle pouvait envoyer dans différents services, en particulier en gériatrie, pour boucher les trous !

Le manque de personnel persistant, le 1<sup>er</sup> octobre, il n'a pas été question de rouvrir le service et il n'est même pas sûr qu'il rouvre le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Pourtant, dans le plan d'établissement 2000-2004, ce service de rééducation fonctionnelle devait être amené à se développer, avec en particulier la balnéothérapie (il existe même de magnifiques plans). Il n'est plus question de cela, mais d'hôpital en déficit et de restrictions budgétaires !

C'est aussi le cas du service d'hémodialyse. Huit postes ont été créés mais aucun crédit n'a été alloué. Le ministère de la Santé dit avoir donné des crédits en 2003, mais pas pour les années suivantes. Mais le service, lui, doit quand même continuer à fonctionner. Et il faut parfois emmener des patients dans le privé pour assurer les soins.

Aussi, il devient de plus en plus urgent de contraindre le gouvernement à consacrer les moyens financiers nécessaires pour que les hôpitaux puissent assurer correctement leur fonction de service public.

Correspondant local

• SNCM

# Toujours déterminés, sédentaires et marins refusent la privatisation

Mardi 4 octobre il y avait cinq à six cents manifestants de la SNCM à la tête de la manifestation, une des plus importantes que Marseille ait connues. Et, à la SNCM et au port autonome de Marseille (PAM), la lutte continuait après une semaine riche en événements.

## Le soutien aux marins du Paoli est unanime

Mercredi 28 septembre, après l'arraisonnement par le GIGN du *Pascal-Paoli*, sous les lazzi des marins, et l'arrestation de quatre militants du Syndicat des Travailleurs Corses (STC), dont Alain Mosconi, secrétaire de ce syndicat à la SNCM, l'indignation fut unanime, tant à Marseille qu'en Corse.

Le mercredi 28, au matin, l'assemblée générale de 250 marins sur le *Méditerranée*, et celle de 200 sédentaires au Siège de la SNCM votèrent à l'unanimité la reconduction de la grève et réclamaient la libération des marins emprisonnés. Dans la journée les marins partaient en canots sur le Vieux port en face de la mairie. Ils y étaient menacés par des groupes du GIPN embarqués sur des zodiacs, qui leur interdisaient d'accoster, harnachés de noir, casqués et armés de fusils à pompe. D'autres travailleurs de la SNCM, sédentaires et marins, des badauds, des femmes, des anciens, criaient, avec verve, aux policiers combien ils trouvaient ridicule leur intervention. Il y avait beaucoup de monde pour applaudir les marins. Devant le siège dans l'après-midi, les grévistes firent

un beau feu de palettes.

Des manifestants sédentaires et marins sont allés à Toulon soutenir les marins du *Pascal-Paoli* qui y débarquaient.

En Corse des manifestations se déroulaient à Ajaccio et à Bastia pour réclamer la libération des syndicalistes emprisonnés.

Vendredi 30 au matin, marins et sédentaires de la SNCM manifestaient devant le Palais de justice où les quatre marins devaient être présentés à un juge d'instruction. Ils étaient finalement relâchés.

## Le gouvernement recule

Jeudi 29, le Premier ministre Dominique de Villepin faisait une nouvelle proposition du gouvernement. Il ne s'agissait plus de la privatisation totale de la SNCM, dont les actifs valaient selon les estimations les plus basses 450 millions d'euros, vendue pour 35 millions d'euros au fonds d'investissements Butler Capital Partners, auquel l'État donnait en outre 113 millions d'euros pour « apurer les comptes ». L'État assurait aussi le financement d'un plan de 400 suppressions d'emplois sur les 2 463 travailleurs de l'entreprise. Le nouveau plan maintenait les 400 suppressions d'emplois, mais il répartissait les capitaux entre 40 % à Butler, 30 % au groupe Connex-Veolia (ex-Vivendi Environnement), 25 % à l'État et 5 % aux salariés. Le ministre des Transports, Dominique Perben, venait à Marseille rencontrer les syndicalistes. Ceux-ci refusaient ce plan, en accord avec les grévistes qui manifestaient devant la préfecture.

Les grévistes distribuaient un



La police empêche des travailleurs de la SNCM de débarquer... Sur le Vieux port de Marseille !

tract aux Marseillais qui l'accueillaient avec sympathie.

À Marseille et Fos-Lavéra, les employés du Port Autonome de Marseille (PAM) continuaient eux aussi leur grève contre les tentatives de privatisation de l'entreprise.

## Le plan refusé, la grève continue

Pendant ce temps, les navires n'entraient ni ne sortaient plus des ports de Marseille, Fos, Bastia et Ajaccio. Les passagers pour le Maghreb, restés en souffrance à Marseille finirent par être embarqués à Sète sur des navires de compagnie algérienne ou tunisienne. Mais les centaines de touristes qui voulaient quitter la Corse durent patienter jusqu'au dimanche 2 octobre. Corsica

Ferries, la compagnie concurrente de la SNCM, n'osait plus entrer dans les ports de Corse, après avoir mis à mal des bateaux de pêcheurs qui en solidarité avec les marins du *Pascal-Paoli* et avec la grève, bloquaient les ports. En Corse, d'autres travailleurs manifestaient leur soutien, comme les pompiers de l'aéroport de Bastia.

Les journaux de Corse commençaient, peut-être un peu prématurément, à parler de risque de pénurie en produits alimentaires et pétroliers. Mais c'était en tout cas une démonstration de l'utilité des rotations de navires de la SNCM entre la Corse et le continent, au moment où le gouvernement fait un chantage au dépôt de bilan de l'entreprise !

Samedi 1<sup>er</sup> octobre, à l'aube, les forces de police déblo-

quaient le port d'Ajaccio et les accès au terminal pétrolier de Fos-Lavéra. Ce qui n'empêcha pas la grève de continuer.

Lundi 3 octobre, les grévistes manifestaient devant la préfecture tandis que les syndicats refusaient les propositions faites par Dominique Perben et Thierry Breton, ministre de l'Économie, venus à Marseille pour l'occasion. Enfin le 5 octobre au matin, les grévistes apprenaient que la Régie des Transports de Marseille reconduisait la grève du 4, contre un projet de privatisation du futur tramway de la ville. Les responsables syndicaux, approuvés par le personnel, parlaient de convergence des luttes.

Correspondant LO

## Le goût du service public

Le conflit à la SNCM a donné l'occasion à un certain nombre de politiciens de dénoncer, une fois de plus, le gaspillage dont seraient responsables les entreprises publiques et de vanter le dynamisme de sa concurrente, Corsica Ferries.

La SNCM reçoit effectivement depuis longtemps des aides publiques. Depuis 1976, au nom du principe de continuité territoriale, on a aligné les tarifs des transports maritimes sur ceux du kilomètre SNCF pour éviter de pénaliser les insulaires et de trop augmenter le prix des marchandises transportées en Corse ; une convention, assortie d'une subvention, a alors

été passée entre la SNCM et l'État. Depuis 1982, c'est l'Assemblée régionale de Corse qui reçoit des fonds de l'État et gère ces aides, à travers son Office des transports. La subvention de continuité territoriale est attribuée aux lignes au départ de Marseille pour le fret et les passagers en échange d'un service public : c'est ainsi que la SNCM a touché, en 2004, 66 millions d'euros mais elle doit assurer un service sept jours sur sept entre Marseille et Ajaccio / Bastia tout au long de l'année, quel que soit le nombre de passagers. Par ailleurs, elle dessert aussi d'autres localités comme l'Île Rousse, Porto Vecchio, Propriano, Calvi que sa

concurrente, Corsica Ferries, ne dessert pas toutes.

On peut ajouter que les navires de Corsica Ferries n'offrent pas le même confort, et surtout ne font pas l'objet de la même maintenance que les navires de la SNCM, ce qui peut avoir aussi des conséquences sur la sécurité des passagers. Enfin, illustration de la désinvolture de ce gestionnaire privé, les navires de Corsica Ferries ont été pris à plusieurs reprises à effectuer des dégazages en pleine mer, avec la pollution correspondante.

Pourtant et toute privée qu'elle soit, cette compagnie n'en touche pas moins une aide de l'Office des transports corses. Il s'agit d'une

« aide sociale », calculée par passager et censée faire baisser le prix du billet de façon à le rendre abordable pour toutes les liaisons à partir de Nice ou de Toulon, quelle que soit la compagnie. Là où la SNCM a touché 3,5 millions d'euros, Corsica Ferries en a touché 10,2 millions. Elle se vante d'en avoir bien fait profiter ses clients, en proposant des billets à 5 euros et se présente comme l'équivalent des compagnies aériennes à bas coût. Voilà qui n'a rien de très rassurant pour les passagers, par les temps qui courent !

En tout cas, son propriétaire Pascal Lota a fait une ascension fulgurante. Il a commencé les liai-

sons avec la Corse, à partir de l'Italie, avec des bateaux immatriculés au Panama. En 1999, il s'est installé à Toulon, ensuite à Nice pour profiter du trafic intense des mois d'été ; aujourd'hui, si ses bateaux sont, pour l'essentiel, sous pavillon italien, les salaires et les avantages sociaux accordés au personnel sont, selon les syndicats de la SNCM, très différents : Corsica Ferries emploie en effet beaucoup de marins cubains ou panaméens.

On comprend qu'avec un tel exemple sous les yeux, les travailleurs de la SNCM n'aient absolument pas envie de se voir privatiser.

Sylvie MARÉCHAL

• GIAT Industries – Saint-Chamond (Loire)

## Coup de colère des travailleurs

Jeudi 29 septembre, un coup de colère des travailleurs de GIAT Industries, à Saint-Chamond, leur a permis d'arracher certaines concessions dans le cadre du plan de liquidation de leur entreprise.

Ce plan, préparé sous la gauche et mis en œuvre par la droite, émanant du ministère de la Défense, vise à réduire drastiquement les effectifs de cette entreprise d'État, qui fabrique des armements terrestres. Présenté en avril 2003, il prévoit la suppression de 3 950 emplois sur les 6 250 du groupe, avec la fermeture de trois sites : Tarbes, Cusset (Allier) et Saint-Chamond (Loire) celui-ci avec près de 650 salariés.

À Saint-Chamond, l'effectif a commencé à diminuer à partir de janvier 2005 : des départs en Casa (cessation d'activité)

avaient lieu ainsi que des départs en préretraite. En même temps, la direction mutait des travailleurs sur le site de Roanne, à 90 km de là, et en obligeait une quarantaine à faire quotidiennement le trajet.

Le calme apparent fut rompu à l'approche du 1<sup>er</sup> octobre, date prévue pour la notification des postes supprimés. On s'attendait à 100-110 notifications, ce qui correspond de fait à des licenciements, même si le statut des travailleurs de GIAT Industries leur garantit des conditions moins brutales que dans le privé, avec en particulier des primes de départ moins ridicules.

Lors d'une assemblée générale convoquée le 28 par la CGT et FO, plusieurs propositions d'action étaient lancées par des travailleurs, celle d'interpeller le directeur lors de la réunion du lendemain réunissant une

majorité d'adhésions.

L'après-midi, une manifestation eut lieu en direction de la mairie. Les représentants de la municipalité de droite étant absents, le député UDF fut joint par téléphone. Il obtint de la préfecture une énième réunion de concertation pour le vendredi 30. À leur retour dans l'usine, les travailleurs eurent la surprise de voir des camions en train de sortir deux chars des ateliers. Leur réaction fut immédiate : les camions furent bloqués et la direction annula sa manœuvre.

Le jeudi, les travailleurs se retrouvèrent nombreux pour accompagner les délégués à une réunion avec le directeur. Leur détermination fut renforcée par les menaces proférées à l'encontre d'un travailleur qui refusait sa mutation à Roanne. Les grévistes envahirent la salle en scandant « Zéro notif, notre

objectif ! » Contactée par téléphone, la direction générale lâchait un report des notifications au 1<sup>er</sup> novembre.

Les grévistes laissèrent la réunion se poursuivre et il leur fallut attendre 22 heures pour voir la direction lâcher encore un peu de lest : il ne restait plus que 84 travailleurs pour lesquels la direction prétendait n'avoir pas d'autre solution que le licenciement.

Vendredi 30 septembre, un nouveau débrayage eut lieu et les travailleurs se rendirent à la préfecture où se tenait une réunion avec le préfet, le maire de Saint-Chamond et le député.

Les travailleurs de GIAT Industries ont montré que, si la fermeture du site est inéluctable, elle ne pourra pas se faire aux conditions voulues par la direction.

Correspondant LO

• Fonderies du Poitou – Ingrandes (Vienne)

## Non, nous ne permettrons pas tout aux patrons !

Vendredi 30 septembre, les travailleurs des Fonderies du Poitou ont débrayé massivement et se sont rassemblés à la porte de l'entreprise pendant que le Comité d'entreprise se réunissait à la demande de la direction de la Fonderie aluminium. À l'origine de cette convocation du Comité d'entreprise, la volonté de la direction de licencier Patrice Villeret, un délégué du personnel CGT, également connu comme militant de Lutte Ouvrière.

C'est la seconde fois en quinze jours que les ouvriers des Fonderies se mobilisent ainsi à l'appel de tous les syndicats, puisqu'ils avaient déjà répondu présent le 16 septembre, lors de l'entretien préalable au licenciement.

À vrai dire, dans leur vindicte antisyndicale, les patrons des Fonderies n'en sont pas à leur coup d'essai : c'est la troisième fois en dix ans qu'ils engagent

une procédure de licenciement contre ce camarade, qui travaille aux Fonderies depuis 1981.

Cette fois, le motif en est une soi-disant prise de photos dans l'usine le 25 août dernier. L'encadrement, paraît-il immédiatement informé, ne s'est pas pour autant déplacé pour saisir l'objet du délit. Pas la moindre preuve matérielle des faits reprochés ? Qu'à cela ne tienne, les patrons se contentent de la dénonciation

faite par une entreprise sous-traitante, dont la CGT avait remarqué avant l'été qu'elle imposait des conditions de travail indignes à ses salariés.

En outre, rien ne figure dans le règlement intérieur de la Fonderie aluminium concernant l'interdiction de prendre des photos, alors que ce règlement a été adopté tout récemment, en 2003. Eh bien, les patrons ont osé sortir devant les élus du Comité d'entreprise médusés une note de service qui ne lui a jamais été présentée, ni aux travailleurs de l'usine, et qui établirait cette interdiction !

Vendredi 30 septembre, la totalité des membres du CE, tous syndicats confondus, ont

rejeté le licenciement de Patrice Villeret. La direction peut maintenant, si elle l'ose, présenter son dossier à l'Inspection du travail. Elle a déclaré à la presse qu'elle voulait « se donner le temps de la réflexion ». Les travailleurs des Fonderies, eux, n'ont pas eu à réfléchir longtemps pour comprendre de quoi il retournait. Alors que les conditions de travail ne cessent de se détériorer et que les accidents se multiplient, ils savent que c'est leur capacité de résistance que la direction voudrait réduire en s'en prenant à un militant syndical de l'usine. Et ils ne l'acceptent pas.

Correspondant LO

• Merial (Rhône)

## Merial licencie et s'apprête à toucher l'argent public

Un plan de suppression d'emplois chez Merial vient d'être confirmé et précisé lors du Comité central d'entreprise qui s'est tenu vendredi 23 septembre : 196 postes seront supprimés sur les 1 200 des trois sites de l'agglomération lyonnaise : Gerland (Lyon), Lentilly et Saint-Priest. Les salariés ont débrayé vendredi 23 septembre en signe de protestation.

Car Merial n'a rien d'une PME en faillite. Cette entreprise, issue de l'entreprise familiale Rhône-Mérieux, est depuis 1997 une filiale commune de Merck et Sanofi-Aventis. Fabriquant des médicaments et vaccins pour

animaux, elle est le leader mondial de la santé animale, avec 5 000 salariés dans plus de 150 pays et un chiffre d'affaires de 1,83 milliard de dollars en 2004.

Cela ne l'empêche pas de vouloir augmenter ses profits

en rognant sur les salaires (au mois d'avril, les salariés de l'usine de Lentilly avaient fait grève pour des augmentations) et en supprimant des postes, prétendument pour « sauvegarder les emplois », comme si l'entreprise était en difficulté ! Même s'il n'y a pas de licenciements « secs », comme le promet la direction, les seuls gagnants seront les actionnaires.

Merial est partie prenante

du pôle de compétitivité « Lyon-Biopôle » qui lui permettra bientôt d'empocher de l'argent de l'État et de bénéficier d'exonérations fiscales. Villepin, qui a feint de réclamer à Hewlett-Packard de rembourser les aides dont l'entreprise a bénéficié, va-t-il refuser à Merial l'argent public qui lui a été promis ? Ce serait pourtant une bonne occasion de montrer s'il est sincère.

Correspondant LO

• Romilly-sur-Seine (Aube)

## Les licenciés de Jacquemard s'invitent au "Village Gourmand"

Vendredi 30 septembre, les travailleurs de Jacquemard ont manifesté nombreux à Romilly-sur-Seine lors de l'inauguration du Village Gourmand, installé pour le week-end sur la place, près de la mairie.

Ils luttent à nouveau contre une vague de licenciements. Alors que l'entreprise de chaussettes Olympia comptait plus d'un millier de salariés il y a cinq ans, après le « plan social » de 2002 avec 200 licenciements, aujourd'hui ce sont 297 postes qui sont supprimés sur les 450 existants, car la production est regroupée dans l'usine de Roumanie.

La direction annonce des reclassements pour 127 salariés dans une nouvelle structure à créer, une plate-forme de distribution. Pour les 169 autres, c'est le licenciement avec mise en place d'une cellule de reclassement.

Le maire de la ville, inquiet pour sa manifestation du Village Gourmand, a annulé les petits fours et ouvert... une table ronde le soir même. Il a assuré les manifestants de sa compassion et de sa volonté d'accompagner les licenciements auxquels, disait-il, il regrettait de ne pouvoir s'opposer.

Personne ne se fait d'illusion sur l'avenir, annoncé comme prometteur, de la plate-forme de distribution, ni sur l'efficacité de la cellule de reclassement, déjà constatée à l'occasion des nombreux « plans sociaux » que les salariés de la ville ont subis, ni sur la sincérité des politiciens locaux, voire de Baroin, maire de Troyes et ministre. Il a pu entendre les paroles de la chanson entonnée par les manifestants :

« C'est pas sincère, c'est toujours les p'tits qui s'la serrent, c'est pas normal qu'on soit tous bouffés par des chacals. »

Rendez-vous était pris pour se rendre nombreux à la manifestation départementale du 4 octobre à Troyes.

• Raffinerie Total de Normandie – Gonfreville-l'Orcher

# En grève pour 200 euros

Au secteur Transferts, mélanges et expéditions (Tmex) de la raffinerie Total, qui emploie 1 600 salariés, nous sommes 70, à gérer et contrôler les expéditions de carburant vers les entreprises clientes. Insatisfaits depuis longtemps des réajustements de salaire opérés par la direction et de salaires inférieurs à la moyenne de l'usine, nous avons commencé la grève mardi 20 septembre en réclamant 200 euros de plus pour chacun, ainsi qu'une revalorisation des qualifications et une amélioration de la sécurité.

Au début, la direction nous a astreints à rester à notre poste, ce qui est imposé pour des raisons de sécurité. Mais comme nous n'effectuons aucune opération, pas une goutte d'essence

ou de gazole ne sort alors de la raffinerie, si bien que la direction a dû stopper toutes les unités. Les torchères, où les hydrocarbures brûlent d'habitude avant d'être rejetés dans l'air sont toutes éteintes. Peu à peu, les entreprises de pétrochimie avoisinantes ne reçoivent plus de matières premières, et tournent au ralenti. La direction a été obligée d'admettre qu'elle perd entre 1 et 2 millions d'euros par jour.

Au bout d'une semaine, elle a décidé de « sortir » la moitié d'entre nous, donc de faire assurer le contrôle par un agent sur deux. Puisque nous sommes dehors, nous nous installons dehors : nous avons monté une tente devant l'entrée pour nous retrouver, et organisé un barbecue vendredi 30 septembre.

La direction juge « irrecevable » notre revendication de



200 euros pour tous et prétend dans la presse que nos salaires sont de 30 000 à 42 000 euros brut annuels, ce qui lui semble, d'après ses termes, « correct sur la place du Havre ». C'est de la désinformation, car les chiffres

qu'elle donne incluent primes, intéressement et un maximum d'ancienneté. Ce n'est pas très original comme manœuvre, et elle ne trompe pas grand monde. Il n'y a pas beaucoup de travailleurs « sur la place du

Havre » qui sont contre les augmentations de salaire ! Total a largement les moyens de payer avec ses milliards de profits, mais elle craint la contagion.

Alors pour l'instant la grève continue.

• Fralsen Groupe Timex – Besançon

# L'heure de la grève avec occupation

Depuis le 23 septembre, les travailleurs de l'usine Fralsen de Besançon occupent leur usine. Elle comptait 3 000 salariés il y a trente ans et n'en emploie plus que 240 aujourd'hui. La direction a annoncé en juin 2004 un énième plan « social » qui prévoit 141 licenciements et espérait qu'ils se passeraient en douceur.

Jusqu'à l'été, la vingtaine de suppressions de postes, sans licenciement sec, n'avait pas entraîné beaucoup de réactions. Mais l'annonce de treize licenciements a déclenché la grève, suite à des assemblées générales appelées par les deux syndicats présents dans l'entreprise, la CGT et la CFDT. Depuis le 23, l'usine est bloquée. La grève s'est renforcée, avec la présence de cadres et d'agents de maîtrise. 90 % des travailleurs sont dans la lutte et les expéditions ne se font plus.

Selon les anciens, une telle grève ne s'était pas produite depuis vingt ans, et ils disent y retrouver leur dignité. Quant aux plus jeunes, pour qui c'est la première grève, ils apprécient la solidarité. Les piquets, chaleureux et fraternels, aident à se connaître entre les différents

secteurs de l'usine et ceux des bureaux. Et puis voir quelques chefs et la direction rentrer à pied dans l'usine et passer au milieu des grévistes redonne la pêche. Tout le monde est dans le coup et personne ne croit plus la direction quand elle promet de maintenir 120 emplois en 2007, alors qu'elle avait promis un « plan de réindustrialisation » de un million d'euros, il y a un an, dont personne n'a vu la couleur !

La première revendication, c'est un emploi pour tous, mais si l'entreprise ne peut le garantir, elle doit mettre la main à la poche. Les grévistes réclament une compensation financière de 25 000 euros d'indemnités, en plus des indemnités légales. La direction fait la sourde oreille et la dernière réunion avec les syndicats et les grévistes, vendredi 30 septembre, a duré moins de dix minutes. Face au mutisme du patron, tout le monde est sorti.

Et pourtant, cette revendication de 25 000 euros représente une somme bien modeste pour un groupe aussi riche que Timex. D'autant que la moyenne d'âge est de 48 ans et que beaucoup d'entre nous ont passé des dizaines d'années à travailler chez Fralsen. Lorsque

lundi 3 octobre la direction a osé proposer 5 000 euros, cela a été ressenti comme une provocation.

Les grévistes réclament aussi que la direction prenne en charge la différence entre les Assedic et les salaires, le temps que chacun retrouve un emploi. Un emploi qui risque d'être nettement moins bien payé. Ainsi, un décolleur s'est vu proposer un travail pour un salaire amputé de plus de 300 euros.

Tous savent que Fralsen, filiale du groupe Timex riche à milliards, se porte bien. Si Timex licencie à Besançon, pour délocaliser en Chine la production des pièces pour montres à quartz, c'est uniquement pour augmenter ses profits. Timex pense gagner 3,4 millions d'euros à cette délocalisation. Sans parler du fait que Fralsen veut déménager à Besançon dans des locaux plus petits et va faire une juteuse opération immobilière avec la vente des terrains et des locaux actuels.

Voilà ce que font les grands groupes capitalistes : produire des chômeurs pour enrichir leurs gros actionnaires. Chez Timex, l'heure est à dire non.

Correspondant LO

• Mittal Steel Gandrange (Moselle)

# Tentative de baisse des salaires chez un sous-traitant

Chez Mittal Steel, la conduite des locotracteurs a été sous-traitée il y a plus de vingt ans. L'entreprise sous-traitante FWS a écrit, début septembre, à ses salariés conducteurs de locos. Elle leur « propose » une modification de leur contrat de travail, avec à la clef une baisse de 20 % des salaires, qui seraient ainsi ramenés au niveau du smic.

Pour l'instant, les travailleurs ont refusé de signer malgré la menace de la perte de leur emploi. Beaucoup sont âgés et ont des dizaines d'années de présence dans l'usine. Ils refusent d'être ramenés au smic après une vie de travail.

Le patron de FWS se plaint de « pertes financières considérables ». Sauf qu'il possède bien d'autres sociétés et qu'il serait intéressant – et peut-être instructif – de débroussailler le maquis des comptes de toutes ces sociétés sous-traitantes. Et surtout, les salariés de FWS travaillent – même si c'est en sous-traitance – pour Mittal Steel, le numéro 1 mondial de l'acier.

Ce groupe appartient à 97 % à la famille Mittal, la 3<sup>e</sup> fortune de la planète. Selon le journal *Les Échos*, il a distribué le plus gros dividende

jamais réalisé par une entreprise « familiale » : 218 millions d'euros ! Voilà une famille qui empoche, en bénéfices, l'équivalent des salaires mensuels de près de 180 000 ouvriers payés au smic.

D'ailleurs, les Mittal ne savent plus quoi faire de leur argent. Le patron Lakshmi Mittal vient de s'acheter un pied-à-terre à Londres : 12 chambres, un garage de 20 places, pour la bagatelle de 108 millions d'euros, la plus grosse transaction immobilière jamais réalisée dans la capitale anglaise.

De même, pour le mariage de sa fille, en 2004, Mittal n'avait pas lésiné : 46 millions d'euros de dépenses, avec location du château de Versailles pour une réception de 1000 personnes. Le Grand Hôtel de Paris avait été mobilisé pour l'occasion. Selon le *Journal du Dimanche*, chaque invité avait un forfait de 300 euros par jour pour n'importe quelle dépense réalisée dans l'hôtel. C'est la somme que les travailleurs de FWS sont menacés de perdre, tous les mois, si le patron réussit à imposer l'escroquerie de sa baisse salariale !

Correspondant LO

# Un logement c'est un droit !

En région parisienne, le gouvernement poursuit les expulsions de locataires et de squatteurs d'immeubles insalubres, mais aussi d'immeubles ne présentant pas de dangers imminents, comme vendredi 30 septembre un hôtel de l'avenue Jean-Jaurès dans le XIX<sup>e</sup>. D'ailleurs la plupart des douze évacuations parisiennes de septembre ont concerné des immeubles visés par des spéculations immobilières, et les interventions policières ont remplacé et accéléré les procédures judiciaires en cours des promoteurs.

Aucun projet de relogement stable n'est prévu pour les familles expulsées, si ce n'est celles des immeubles frappés par des incendies cet été. Juste une semaine ou deux d'hôtel, et après, à elles de se débrouiller pour payer les 1 000 ou 1 500 euros mensuels pour garder leur chambre ! Cela signifie avoir à rechercher un hébergement provisoire chez des amis ou de la famille pour éviter d'être à la rue.

Pour cette raison, des expulsés veulent rester groupés, refusent la semaine d'hôtel, quittent à camper dans des squares ou des gymnases, voire dans la rue

comme ceux du passage Lepou dans le XI<sup>e</sup>, arrondissement de Paris, tant que les pouvoirs publics ne leur proposent pas de vrais logements.

En ce soixantième anniversaire des ordonnances de 1945 sur le droit de réquisition des logements vides par les préfets en cas d'urgence, on constate combien, derrière les discours et les larmes hypocrites, ce gouvernement, comme ses prédécesseurs, n'a aucune volonté politique d'appliquer cette loi.

Alors que les sans-logis sont des centaines de milliers dans notre pays, l'association Droit au Logement chiffre à deux mil-

lions le nombre de logements vides (dont 130 000 à Paris). Les préfets disposent même des adresses des propriétaires qui choisissent de payer la taxe dérisoire sur les logements inoccupés durablement, plutôt que de les louer (rien qu'à Paris il y en a 40 000).

Certes, les réquisitions ne pourraient répondre que provisoirement aux situations d'urgence, très nombreuses : la Fondation Abbé-Pierre recense 85 000 SDF (de plus en plus jeunes) et 800 000 personnes privées de domicile personnel.

Car ce qui serait vital et nécessaire, c'est la construction massive de logements pour les millions de travailleurs et leurs familles qui, faute de moyens financiers suffisants, n'ont que des logements précaires et surpeuplés. Des millions de famil-

les pauvres, de salariés en emplois précaires, de chômeurs, de travailleurs au smic n'ont même pas la possibilité d'entrer dans les logements HLM les plus « sociaux », dit d'insertion (PLAI).

Même la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain), sur l'obligation de construire 20 % de logements sociaux dans toutes les communes importantes n'est pas appliquée. Ce n'est pas seulement Neuilly ou Le Raincy, ce sont 742 communes concernées qui n'atteignent pas ce pourcentage, cinq ans après la loi ! Il faut dire que cette loi Gaysot-Besson n'est pas très contraignante, puisqu'elle prévoit beaucoup de délais, et une amende très modique de 152 euros par logement manquant.

Louis BASTILLE



Évacuation forcée de l'Hôtel de l'Espérance. Agents de répression au service de Sarkozy... en agent immobilier.

## Manifestons pour le droit au logement pour tous sans discrimination

Pour dénoncer la situation du manque de logements et imposer un changement radical de politique de l'État, des pouvoirs et collectivités publiques, plusieurs organisations associatives, syndicales et politiques, dont Lutte

Ouvrière, appellent à une nouvelle manifestation :

Samedi 15 octobre  
à 14 heures  
à Paris

de République  
à Stalingrad

## • Hôtel de l'Espérance – Paris XIX<sup>e</sup>)

### Une expulsion qui vaut de l'or pour le promoteur

Derrière une expulsion d'immigrés avec force déploiement de CRS, se cache bien souvent le calcul électoraliste d'un Sarkozy, chassant sur les terres de l'extrême droite devant les caméras de télévision, opportunément présentes. Mais il peut exister d'autres calculs, en espèces sonnantes et trébuchantes, comme l'a montré l'opération menée par la préfecture de Paris, vendredi 30 septembre, à l'Hôtel de l'Espérance, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

À l'aube, dix cars de CRS sont venus y déloger une vingtaine de célibataires. Pourtant, il ne s'agissait pas d'un squat. Les locataires, dont beaucoup sont des travailleurs immigrés à la retraite (le plus âgé a 74 ans), paient régulièrement leur loyer, souvent depuis des années. L'immeuble est légalement pourvu d'eau, d'électricité, de chauffage et de téléphone. S'il est ancien, c'est loin d'être un taudis et il n'est frappé d'aucun arrêté d'insalubrité ni de péril. Alors ?

Il se trouve que l'an dernier, un promoteur a acheté le bâtiment pour 300 000 euros, une somme dérisoire. Depuis, celui-ci veut faire place nette et expulser les occupants pour rentabiliser son investissement.

Le nouveau propriétaire avait donc refusé d'entreprendre les travaux de remise aux normes, et signifié leur congé aux locataires. Le 19 juillet dernier, un commando de gros bras avait fait irruption dans l'immeuble, brisant les portes et intimidant les locataires pour les pousser à déguerpir. Ces derniers ayant porté l'affaire en justice, le tribunal devait se prononcer le 4 octobre. Au mépris des formes légales, la police est intervenue, pour le plus grand profit du promoteur. Comme on le voit, si ce dernier avait usé d'amitiés haut placées pour favoriser son petit business, les choses ne se seraient pas passées autrement.

Cette expulsion fait suite aux précédentes, où les enjeux financiers n'étaient jamais très loin

derrière les matraques des CRS. Ainsi, *Le Canard Enchaîné* du 7 septembre dernier donnait quelques détails sur les bénéfices engrangés par des margoulins qui achètent des immeubles squattés pour une bouchée de pain, afin de les louer à prix d'or une fois débarrassés de leurs occupants et rénovés. Le tout sous couvert de réaliser des logements sociaux, et en mettant l'argent public à contribution pour financer les travaux.

Samedi 1<sup>er</sup> octobre, une manifestation de soutien aux locataires de l'Hôtel de l'Espérance a rassemblé plusieurs centaines de personnes. Une « table ronde » doit prochainement avoir lieu avec la préfecture et la mairie. Mais en attendant, les expulsés, qui ont trouvé refuge dans un gymnase proche, n'ont reçu aucune proposition de relogement. Et ils redoutent une nouvelle intervention policière qui les délogerait de leur abri de fortune.

Jean RAYNARD

## • Cité Joliot-Curie Argenteuil (Val-d'Oise)

### Rénovation, oui, mais pas au détriment des locataires !

Depuis un an, la municipalité UMP d'Argenteuil, qui aimerait tellement que la population ouvrière diminue rapidement sur la localité, mène en bateau les locataires de la cité Joliot-Curie, importante cité populaire de la ville. Ceux-ci ont tout lieu de craindre une opération « démolition-reconstruction », où les habitants dont on détruira l'appartement ne seront pas forcément ceux qui bénéficieront de la reconstruction. D'autant que la seule étude précise qui a été commandée sur l'avenir du quartier par la municipalité est bâtie sur l'hypothèse de la « démolition » des 1041 appartements de la cité. Elle a été tenue secrète, et il a fallu le hasard pour qu'elle parvienne à la connaissance des locataires.

En conséquence, ceux-ci craignent d'être obligés de quitter à terme le quartier et la ville auxquels ils sont attachés. Un Comité de défense s'est mis en

place. La pétition qui a circulé pour exprimer le refus de la démolition a recueilli à ce jour 668 signatures, soit près de 95 % des habitants rencontrés.

Lundi 3 octobre, plus de cent locataires se sont retrouvés pour la remettre au maire, devant l'ensemble du Conseil municipal, et exprimer leurs exigences.

On nous parle de crédits pour rénover en quantité. Mais on ne voit pas pourquoi il faudrait qu'ils servent à détruire des logements alors que, pour la seule ville d'Argenteuil, il y a actuellement plus de 4 000 demandes de logement non satisfaites. Que cet argent serve donc à rénover et à améliorer la cité et les appartements !

La banderole des locataires était explicite : « Non à la démolition, oui à la rénovation, mais qui ne se fasse pas au détriment des locataires ».

Michel ROCCO